



Votre Ecole Chez Vous

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2024

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| <u>RAPPORT MORAL</u> | 2 |
| <u>RAPPORT FINANCIER</u> | 10 |
| <u>VIE DE L'ÉCOLE - RAPPORT PÉDAGOGIQUE</u> | 19 |
| RAPPORT DU PRIMAIRE PARIS-ÎLE DE FRANCE ET ROUEN | 19 |
| RAPPORT DU SECONDAIRE PARIS-ÎLE DE FRANCE | 24 |
| RAPPORT DU SECONDAIRE ROUEN | 31 |
| <u>PROCÈS-VERBAL</u> | 38 |



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2024 RAPPORT MORAL

PRÉSENTÉ PAR

MONSIEUR YVES QUÉRÉ, PRÉSIDENT

MADAME ISABELLE WELCOMME, VICE-PRÉSIDENTE

MONSIEUR OLIVIER SOLLILIAGE, VICE-PRÉSIDENT

AVEC LA CONTRIBUTION DE MADAME BÉATRICE DESCAMPS-LATSCHA, PRÉSIDENTE D'HONNEUR

• La parole est à notre ancienne Présidente Isabelle Welcomme

Mesdames, Messieurs, chers amis,

J'ai l'honneur d'ouvrir avec le Président Yves Quéré, et le vice-Président Ollivier Solliliage l'assemblée générale 2024 de notre association *Votre École Chez Vous* aujourd'hui septuagénaire et toujours aussi jeune et active !

Nous avons tous ici le grand honneur et le grand plaisir d'être reçus cette année par l'École Alsacienne, école de pédagogie « inspirante », école qui compte parmi ses effectifs 8% d'élèves à besoins pédagogiques particuliers, école d'excellence.

Nous remercions Monsieur le Directeur Pierre de Panafieu qui nous prête si généreusement ses locaux. L'initiative en revient à notre Secrétaire général, François Colodiet, qui enseignait l'histoire et la géographie dans ce remarquable établissement, il y a peu de temps encore. Quelle belle idée ! Merci François.

Merci aussi à vous tous, chers adhérents, parents, anciens élèves, enseignants, amis fidèles de VECV, vous tous qui nous soutenez si généreusement, merci pour votre présence en cette assemblée aujourd'hui.

Nous avons une pensée pour nos administrateurs empêchés de venir : **Michel Briand notre Trésorier, Béatrice Descamps-Latscha, Hélène de Boissieu, Dominique Proust, Sophie de La Bigne.**

Point 1 de notre ordre du jour : le rapport moral

Nous le présenterons à 3 voix :

- Celle du Président et la mienne, la passation de présidence ayant eu lieu le 6 février 2024
- Celle d'Olivier Solliliage qui vous parlera des très grandes difficultés que rencontre le Collège de Rouen
- Et je le compléterai par la lecture d'un message adressé par Béatrice Descamps-Latscha.

➡ **Quelques mots pour commencer sur notre activité scolaire, laquelle sera plus largement développée et illustrée par nos directrices.**

Le nombre d'élèves est resté stable

153 élèves ont été inscrits depuis le début de l'année scolaire 2023.

Actuellement **145** élèves présents à fin avril 2024, 8 élèves ayant quitté l'école en cours d'année.

- **115 en Ile de France** : 52 en primaire, 35 au collège, 23 au lycée général et 5 au lycée technique
- **30 à Rouen** : 13 en primaire et 17 au collège

Un résultat resté inférieur au niveau élevé des années 2016 à 2019 où nous inscrivions plus de 180 élèves. Trois raisons :

- la baisse tendancielle de la collecte de la taxe d'apprentissage : 5 élèves dans nos deux filières techniques quand nous en comptions 17 avant la réforme.
- L'augmentation du nombre d'heures de cours pour les lycéens, en raison des enseignements de spécialités et optionnels pour le bac.
- L'érosion du budget, comme vous l'expliquera Olivier tout à l'heure.

53 enseignants diplômés et formés, expérimentés, motivés. Nos directrices pourront en témoigner tout à l'heure

- Rappelons que deux tiers seulement des professeurs sont rémunérés par le Rectorat. Un tiers de l'enseignement reste donc à la charge de l'association.
- Rappelons que la dotation horaire ou attribution de poste n'a pas augmenté depuis 2016, année où nous avons obtenu 1 poste pour le primaire Rouen qui venait de passer sous contrat.

Les résultats aux examens 2023 ont été excellents !

- nos collégiens qui se sont présentés au DNB, le Brevet, ont tous été reçus,
- les 7 élèves présentés au Baccalauréat par VECV ont tous été reçus dont 4 avec la mention Bien et 1 avec la mention Très bien.

Félicitations à tous ces lauréats et leurs équipes pédagogiques. Ces épreuves pour nos élèves à besoins particuliers nécessitent non seulement des aménagements appropriés souvent difficiles à mettre en place mais aussi et surtout toute la bienveillance et l'attention de leurs professeurs.

Nos listes d'attente témoignent s'il en était besoin du caractère indispensable de notre action.

91 enfants et adolescents que nous ne pouvons accueillir faute de moyens :

- **72 en Ile-de-France** : 31 en primaire et 41 dans le secondaire,
- **19 à Rouen** : 6 en primaire et 13 au collège

Il s'agit ici d'enfants peu ou mal ou non scolarisés que nous pourrions inscrire sans délai, si nous en avons la capacité : les directrices sont en lien avec les familles, nous disposons de dossiers complets.

Nos établissements parisiens et rouennais peuvent s'appuyer sur les compétences :

- D'une assistante sociale, Madame Penot pour l'Ile-de-France
- d'une psychologue, Madame Adimi qui intervient en Ile-de-France et à Rouen,
- d'un Conseiller en économie sociale et familiale, Monsieur Daigle à Rouen

Grâce au Fonds de Dotation « Nos Épaules et vos Ailes » qui finance ces prestations depuis 2020. 2024 est la dernière année de ce partenariat. Le relais sera pris l'an prochain par de nouveaux financeurs.

- deux médecins référents :
 - o Le Dr Jean-Bruno Lobut, médecin référent pour les établissements parisiens depuis deux ans, qui nous quitte aujourd'hui. Qu'il soit remercié pour ses interventions auprès des directrices.
 - o À Rouen, le Dr Anne Vincent, pédiatre, accompagne maintenant nos équipes pédagogiques. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

➡ **L'activité de l'association depuis notre dernière Assemblée générale**

1. Des changements importants pour la gouvernance

Les mandats des membres du Bureau 2021-2024 ont pris fin le 6 février dernier.

En l'absence de candidat, Yves Quéré a accepté de prendre la Présidence, à titre temporaire, avec François Colodiet pour Secrétaire général en remplacement de Sophie de La Bigne, et Michel Briand pour trésorier. Olivier Solliliage et moi-même restant temporairement également au Bureau comme vice-Présidents pour le suivi de certains sujets, en particulier le Collège de Rouen qui sera développé par Olivier. C'est donc un bureau provisoire qui a été constitué le 6 février dernier.

Nous avons alors appelé à la rescousse nos adhérents et notre appel a été entendu notamment de parents d'anciens élèves, qui ont rejoint le CA et sont prêts à prendre des responsabilités au sein du Bureau.

Nous aurons ainsi à voter au point 7 de notre ordre du jour :

- Pour l'élection de François Gounelle, Sylvie Marcé, Gilles Wolkowitsch
- Pour la validation de la cooptation de Monsieur Dominique Proust

Vous avez pu lire les présentations de ces 4 personnalités dans le courrier d'accompagnement de votre convocation.

À l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration devrait être constitué de 18 administrateurs, le maximum statutaire. Ce dont nous pouvons être fier : VECV attire les talents et les cœurs.

Un Conseil d'administration exceptionnel élira tout à l'heure les nouveaux membres du Bureau dont le mandat sera de 3 ans comme le prévoient nos statuts.

2. La gestion de nos finances : le retour au déficit, hélas.

Quelques mots en prélude au rapport financier que présentera Olivier.

- Côté dépenses et comptes,

Le binôme Michel Briand, trésorier et Odile Sempere comptable, a été à la manœuvre comme les années précédentes. Et il faut les remercier de l'énorme travail qu'ils fournissent tout au long de l'année. Il n'y a pas de répit dans la gestion des comptes.

L'inflation et les aléas de collectes de fonds, comme celle de la taxe d'apprentissage, mettent à rude épreuve notre trésorerie. Depuis le début 2024 c'est devenu un point extrêmement sensible, au centre de nos préoccupations.

- Côté ressources,

Malgré nos efforts, les ressources en provenance des Fonds, Fondations et entreprises, ont subi une très forte baisse en 2023, entraînant une perte d'exploitation importante, qui se traduit par un déficit au bilan de près de 33 000 €, comme vous l'expliquera Olivier.

Malgré tout, nous avons dû monter un budget 2024 relativement ambitieux, plus élevé que celui de 2023, pour faire face à l'augmentation considérable des frais fixes et financer le recrutement d'un chargé de développement, devenu indispensable. Projet non encore réalisé.

Le Cabinet Crowe Fidélance a contrôlé nos comptes cette année pour la sixième fois. Monsieur Codron nous fera part de ses conclusions tout à l'heure. Je souhaite à Monsieur Alain Guilmont, une bonne retraite et salue Madame Fanny Binot, ici présente, qui le remplace.

Nous aurons à voter au point 6 de l'ordre du jour, pour le renouvellement de leur mandat pour la période 2024-2030.

3. La recherche de fonds

Sans perdre courage, vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage

- Saluons le travail considérable de l'équipe Partenariat & Communication pour : l'instruction des demandes de subventions annuelles à près de 60 collectivités territoriales, la collecte de la taxe d'apprentissage, les multiples réponses aux appels à projets, la recherche permanente de nouveaux financeurs
- Saluons aussi la contribution essentielle de nos directrices qui apportent des témoignages vivants de la réalité de nos élèves, qui participent avec générosité et conviction aux présentations que nous proposons ou qui nous sont demandées par les Fondations, les entreprises, les media, ...

Avec des moments de très belle récompense :

- Nous avons vécu il y a un an à Rouen, La Nuit du Bien Commun, un formidable événement de levée de fonds où Claire Roche a conquis un parterre de 400 personnes par son charisme et l'émotion qu'elle a soulevée.
- Nous avons eu la grande joie cet hiver d'avoir été choisis par le chœur *Piacet Canto*, 80 chanteurs, qui donnent chaque année 3 concerts au profit de 3 œuvres caritatives. La Messe en Ut de Mozart, dans trois lieux prestigieux : St Germain des Prés, St Sulpice, St Honoré d'Eylau. Merci Sophie pour toute l'organisation mise en place.

Saluons la contribution active de tous ces parents, qui n'hésitent pas à nous mettre en contact avec leurs entreprises et leurs relations.

4. La gestion des Ressources humaines, 3 faits marquants

- En 2023, nous n'avons pas pu augmenter les rémunérations de nos salariés et enseignants VECV, et sommes donc en retard par rapport aux rémunérations de l'Éducation nationale. Nous le regrettons profondément et espérons vivement des jours meilleurs.
- Nous avons « officialisé » l'application de la Convention Collective dite EPNL (des Établissements privés à but non lucratif), avec une nouvelle rédaction des contrats de travail des enseignants des établissements sous contrat simple et hors contrat. Ce qui normalise leur situation au vu des autres établissements privés.
- Un dialogue social toujours très nourri : le CSE (Comité Social et Économique) s'est réuni tous les mois, conformément au Code du travail, autour de sujets de sécurité, santé au travail, conditions de travail, rémunérations. Je salue le travail et l'engagement de nos élus Ségolène de Boudemange, Christophe Noiret, Sylvie Roux, Marie-Emmanuelle Mederer, tous quatre enseignants.
Des élections auront lieu le 14 juin pour le renouvellement du CSE.

Je formulerais le regret, à l'issue de mon double mandat de Présidente, de n'avoir pu ou su être davantage en contact avec les enseignants. Il y a peu d'occasions de rencontres spontanées. J'aurais aimé rendre annuelles les réunions enseignants/conseil d'administration. Les années Covid, les emplois du temps, ... ont pris le dessus sur la bonne résolution.

5. Les relations avec nos donateurs : communiquer à juste mesure

Nous nous refusons à remplir les boîtes aux lettres et les boîtes mels, comme le font certaines associations. Mais nous savons vivre avec notre époque.

- Nous sommes présents, quoiqu'assez discrets, sur les réseaux sociaux comme FaceBook, Instagram...
- Nos différents supports d'informations en version papier et en ligne sur notre site sont à disposition de tous :

Le Rapport d'Activité Scolaire réalisé par Emmanuelle Quéré

La Lettre de VECV qu'elle rédige à chaque changement de saison

La plaquette « Comment aider l'association VECV »

Un dépliant de soutien, un flyer pour le versement de la TA par les entreprises

Un livret sur les dons et legs

Un remerciement tout spécial à **Christophe Lemaire**, papa d'une ancienne élève et graphiste, qui met son professionnalisme au service de VECV pour la réalisation des imprimés.

La gestion des dons et reçus fiscaux est assurée grâce aux contributions rigoureuses tout au long de l'année de Bernard Culot et de Patrick Daubet.

Mais le plus important restent les liens amicaux que chacun de nous peut tisser avec les donateurs au téléphone, par courrier personnalisé ou lors de manifestations culturelles. Nous avons eu cette année le plaisir de retourner au Théâtre avec le Nombre d'Or et la Compagnie du Pamplémousse que je remercie pour leur très, très fidèle soutien.

Et pour terminer mon propos, comme chaque année, une page de publicité pour La **Course des Héros** qui aura lieu le dimanche 16 juin au Domaine de Saint Cloud. Notre neuvième participation. Les salariés de l'entreprise Docaposte courent à nos couleurs comme l'an dernier. Nous avons un stand à notre disposition. N'attendez pas pour vous inscrire à cet événement qui permet de belles rencontres en plein air entre parents, élèves, enseignants, salariés, bénévoles, parisiens et rouennais.

• La parole est à notre Président Yves Quéré

Élu récemment – ce que je tiens pour un honneur – à la présidence de VECV au moment où notre Bureau se renouvelle, je mesure à sa vraie valeur l'efficacité de celui qui se clôt en partie remarquablement.

Isabelle Welcomme et **Olivier Solliliage**, Présidente et vice-Président, ont tenu la barre six ans durant avec une maîtrise sans faille et une exceptionnelle implication. En plus ont-ils bien voulu prolonger jusqu'au 30 juin leur présence parmi nous comme vice-Présidents. Nous leur devons énormément.

Nous avons la chance que **Michel Briand**, exemplaire de rigueur financière, secondé à la comptabilité par **Odile Sempéré**, demeure à son poste pour quelque temps. Remercions-les tous deux, et associons à notre reconnaissance les Fondations, adhérents, amis... qui nous soutiennent financièrement.

Sophie de La Bigne a été au long de ces années l'excellente Secrétaire générale que nous savons. Elle est désormais remplacée par **François Colodiet** qui nous apporte, de l'École alsacienne, son sens vivant de l'enseignement.

Je salue les Membres du C A et certaines anciennes professeuses à la fidélité active, **Hélène de Boissieu**, **Françoise Authier**, **Isabelle Le Gendre...**, notre Présidente d'honneur **Béatrice Latscha**, les parents d'élèves, les adhérents et les membres d'un brillant Comité de soutien qui, tous, sont à nos côtés.

N'oublions pas que VECV est d'abord une école, avec ses Directrices, **Marie-Suzanne de La Bâtie**, **Lydie Jacquin**, **Claire Roche**, et avec l'ensemble de son corps professoral. À celui-ci j'adresse mes vives félicitations en formant le vœu que les liens entre l'École et l'Association se fortifient, en sorte que chacun

d'entre nous se sente, en quelque sorte, appartenir aux deux à la fois. N'oublions pas non plus que notre liant, c'est l'élève. Lui que notre devoir est d'ouvrir à la connaissance et à la beauté dans son monde de la souffrance, parfois du tragique. Lui qui, souvent, nous apprend autant que nous lui apprenons lorsqu'il nous donne des leçons de courage et de soif intellectuelle.

Au moment où de nouveaux possibles membres du C A se présentent à nous, **François Gounelle, Sylvie Marcé** et **Gilles Wolkowitsch** que je recommande vivement à vos suffrages, surgit, soulevée par le Rectorat de Rouen, une rude épreuve visant et mettant en extrême danger notre Collège local. Elle va vous être présentée au cours de notre Assemblée.

Nous savons que le mieux peut être l'ennemi juré du bien. C'est le cas ici. Une Loi récente (août 2021) – destinée, à juste titre, à lutter contre les dérives de l'enseignement en famille lorsque celui-ci n'est qu'un prétexte à endoctrinement sectaire vient de nous être opposée au vu du Chez-Vous de 'VECV'. Ce profond contresens, ce reproche absurde adressé à VECV d'être une école sans murs (!), fait planer la menace d'une fermeture de notre Collège de Rouen à la rentrée prochaine et ainsi laisser sur le chemin une vingtaine d'élèves handicapés.

Le mieux ? Parfois. Mais ici, le pire : une navrante déconstruction.

• La parole est à notre vice-Président Olivier Solliliage

Le modèle pédagogique et associatif de VECV repose sur la mise sous contrat de nos écoles qui, outre la reconnaissance de l'utilité de notre place singulière dans la proposition scolaire faite aux élèves malades ou en situation de handicap, nous permet d'obtenir des moyens sous forme de dotation en postes d'enseignants rémunérés par l'État.

C'est ainsi que :

- notre école primaire francilienne, sous contrat simple avec le Rectorat de Paris depuis 1978, bénéficie de 7 postes, 7 autres enseignants étant rémunérés par VECV
- notre collège et notre lycée franciliens, sous contrat simple depuis 1978 puis d'association depuis 2020, bénéficie d'une dotation qui permet de rémunérer l'ensemble des enseignants.
- notre école primaire ouverte à Rouen en 2011 est passée sous contrat en 2016 (il faut 5 ans minimum de fonctionnement avant qu'une nouvelle école puisse solliciter sa mise sous contrat), avec une dotation d'un poste.

Pour notre collège rouennais, ouvert en début d'année scolaire 2017-2018 avec d'abord 3 matières enseignées, nous avons sollicité une mise sous contrat, et des moyens, en novembre 2022. Notre directrice et nos enseignantes ont été convoquées en juin 2023 pour des entretiens qui ont porté sur la seule organisation du collège mais ni sur les élèves ni sur la pédagogie. Nous avons reçu le 22 décembre un rapport d'analyse se concluant en : « **VECV n'est pas une école. La structure relève davantage d'un statut associatif que d'un établissement privé hors contrat. Elle ne remplit pas les conditions pour avoir le statut d'école privée hors contrat et ne peut donc prétendre à passer sous contrat. Enfin, la mission s'interroge sur l'argumentaire qui indique répondre à un besoin qui ne serait pas pourvu par l'État. Il faut impérativement éviter que ce discours soit porté auprès de partenaires prenant en charge des enfants malades (..)** »

Ainsi, le collège de Rouen, enregistré valablement par le Rectorat de Rouen en 2017 comme établissement hors contrat, ne l'est finalement pas. Et de toutes façons, notre proposition ne sert à rien, puisque l'Éducation nationale est capable de prendre en charge tous les élèves, quelle que soit leur maladie ou leur handicap. Les parents des quelques dizaines de milliers d'enfants sans solution de scolarisation seront heureux de l'apprendre.

Nous avons demandé aussitôt à être reçus par la Rectrice, espérant en un malentendu, et nous l'avons été le 31 janvier par une délégation menée par le Secrétaire Général du Rectorat. Tout en maintenant la position sur, au fond, notre inutilité, nos interlocuteurs nous ont exposé que, depuis la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République dite aussi « loi contre le séparatisme », un établissement scolaire devait disposer d'un local pour accueillir ses élèves, et proposer à lui seul le socle des connaissances que tout élève doit acquérir. Il nous est facile de répondre que c'est par une scolarisation en mixité avec leur collège de rattachement que nos élèves acquièrent ce socle, scolarisation mixte qui en plus favorise à terme leur intégration ou réintégration à temps plein dans une école ordinaire. En revanche, que dire face à cette nécessité d'un local dédié, alors que le seul objectif de VECV est d'apporter l'école au domicile d'enfants qui, pour des raisons bien cruelles et involontaires, ne peuvent s'y rendre. Interrogé à son tour, le Ministère nous a répondu que l'argumentaire du Rectorat était sans faille et que toutes nos autres écoles actuellement sous contrat bénéficiaient de fait d'un régime dérogatoire dont nous ne pouvions nous prévaloir pour solliciter la mise sous contrat d'un nouvel établissement. Les familles des élèves de VECV, dont les enfants ne trouvent place nulle part ailleurs dans le système éducatif, apprécieront. Scolariser à VECV ne résulte pas d'une démarche volontaire mais bien de l'absence d'autre option, et assimiler une orientation médicale vers VECV à une forme de séparatisme ou à une quelconque idéologie est juste consternant.

Nous avons choisi, plutôt que la polémique une démarche parfaitement légaliste, avec un Communiqué de presse réclamant une modification de la loi, communiqué qui a entraîné des articles dans Paris Normandie, Handicap.fr, Le Journal du Dimanche, un reportage au journal télévisé de FR3 Normandie. Nous avons sollicité de nombreux appuis, personnalités du monde médical ou associatif, parlementaires, demandé un rendez-vous à Mme Belloubet. Ne pouvant nous résoudre à abandonner nos élèves, nous avons sollicité il y a un mois encore un rendez-vous auprès de la Rectrice pour essayer d'obtenir un fonctionnement dérogatoire le temps qu'une solution législative nationale soit trouvée.

Cette mobilisation commencerait elle à porter ses fruits ? Nous avons enfin obtenu, hier 22 mai, un échange en visio avec M. Foselle, Secrétaire Général du rectorat, et son équipe. Nous lui avons confirmé notre demande. Il s'est dit incapable de décider à son niveau d'une dérogation au Code de l'Éducation, mais s'est engagé à se rapprocher très rapidement de la Sous-direction des établissements privés au Ministère, qui l'avait donc soutenu en mars dans sa position de principe. Nous allons multiplier nos efforts, à niveau plus politique (parlementaires, cabinets des ministres, délégués interministériel) pour qu'il soit fait droit à notre requête. Nous avons prévu que le conseil d'administration qui va succéder à cette assemblée générale, à l'origine convoqué uniquement pour élire un nouveau bureau, se prononce sur la fermeture de ce collège, sa mise en sommeil, ou sa poursuite avec une sécurité juridique satisfaisante. Nous avons sans doute obtenu un sursis, au moins la porte ne nous a-t-elle pas été fermée.

Au-delà de l'avenir de ce collège, c'est le principe même de la scolarisation à domicile, par des enseignants compétents, motivés, formés, sous la gestion d'une association reconnue depuis bientôt 40 ans d'utilité publique, qu'il nous faut désormais, avec vous, défendre.

• Une quatrième voix, celle de notre Présidente d'honneur Béatrice Descamps Latscha

Pour Noël Copin ce fut sûrement difficile, en 1995, de succéder à France Quéré à la présidence de VECV, tant elle avait marqué l'école de son exceptionnel charisme et de son allant. Ce le fut bien autant pour moi lorsqu'il me fallut, à son décès, remplacer Noël, si chaleureuse – puis-je dire si souriante ? – avait été sa manière de veiller au destin de notre École. Je n'avais pour toute raison d'accepter cette responsabilité que mon amitié et mon admiration envers ces deux êtres hors du commun, et pour tout viatique que ma connaissance – jamais complète – des handicaps, notamment ceux subis par les enfants, que ma pratique des hôpitaux m'avait fait côtoyer.

Aussitôt, m'étais-je persuadée de cet impératif absolu : tout enfant, notamment celui qu'un handicap particulièrement lourd empêche de se rendre à l'école 'ordinaire', doit bénéficier de ce droit premier qui est celui d'être enseigné. Tout enfant doit pouvoir apprendre, apprendre le savoir, certes, mais aussi la

capacité à questionner, à réfléchir, à comprendre, à se comporter, à surmonter (comme nous le révèle si bien le livre d'Isabelle Mordant, Mystère de la fragilité) ou à admirer (comme nous y pousse le livre d'Yves Quéré, De la beauté). Tout enfant, plus encore lorsqu'il souffre, a vocation à grandir – au sein de son environnement familial – dans une atmosphère de scolarité, de connaissance et de culture. C'est bien là la vocation de Votre École Chez Vous. Et c'est bien là que, en raison de la compétence de tout son corps enseignant, j'ai tant aimé m'y investir.

Après moi, c'est Isabelle Welcomme qui a repris le flambeau de la présidence. À elle, aux membres du Bureau et du Conseil d'administration, à tous ceux – Hélène de Boissieu et Françoise Authier en particulier – qui œuvrent au sein de l'Association avec tant de fidélité, je dis ici toute ma reconnaissance. Et à la nouvelle équipe qui se profile, je souhaite bon vent !

Merci à François Colodiet, Dominique Albertus, Patrick Daubet pour l'organisation de cette assemblée !
Mesdames, Messieurs, chers amis, un grand merci pour votre attention !





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2024 RAPPORT FINANCIER

ANALYSE DES CHARGES ET RESSOURCES DE L'EXERCICE 2023

DES CHARGES GLOBALEMENT CONFORMES AU BUDGET

Dans un contexte inflationniste (4.9% après 5.2% en 2022) qui a fait vaciller de nombreuses associations, les dépenses de l'exercice ont été contenues, puisqu'elles n'ont augmenté « que » de 4%, avec un dépassement de moins de 1% par rapport au budget. Il y a cependant quelques points d'attention, même si nous avons peu de prises sur beaucoup de dépenses contraintes et leur évolution.

| CHARGES | Réalisé 2022 | Budget 2023 | Réalisé 2023 | R/R(-1) | R/B |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|---------|------|
| Achats | 8 400 € | 8 900 € | 13 400 € | 160% | 151% |
| Fournitures non stockables (eau, électricité...) | 3 100 € | 4 000 € | 5 700 € | 184% | 143% |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement | 1 850 € | 1 500 € | 2 100 € | | |
| Fournitures administratives | 2 950 € | 3 000 € | 5 100 € | 173% | 170% |
| Autres fournitures | 500 € | 400 € | 500 € | | |
| Services extérieurs | 101 700 € | 111 800 € | 113 900 € | 112% | 102% |
| Location mobilières et immobilières | 43 000 € | 46 300 € | 44 500 € | | |
| Entretien et réparation | 7 000 € | 8 000 € | 9 700 € | 139% | 121% |
| Assurance | 2 000 € | 3 600 € | 1 800 € | | |
| Documentation | 500 € | 500 € | | | |
| Rémunération intermédiaires et honoraires | 24 400 € | 31 000 € | 29 300 € | 120% | 95% |
| Communication (affiches, flyers, sorties...) | 4 000 € | 2 800 € | 4 100 € | | |
| Transports | 10 600 € | 9 500 € | 15 200 € | 143% | 160% |
| Réception | 500 € | 400 € | | | |
| Frais postaux | 2 900 € | 3 000 € | 2 900 € | | |
| Frais de télécommunication | 2 000 € | 1 300 € | 2 000 € | | |
| Services bancaires | 1 200 € | 1 200 € | 1 500 € | | |
| Divers | 500 € | 200 € | 2 300 € | | |
| Formation | 3 100 € | 4 000 € | 600 € | 19% | 15% |
| Charges de personnel | 741 500 € | 783 000 € | 782 600 € | 106% | 100% |
| taxe sur les salaires | 21 500 € | 24 000 € | 26 000 € | | |
| Rémunération de personnel | 502 000 € | 515 000 € | 523 100 € | | |
| Charges sociales | 205 000 € | 235 000 € | 227 800 € | | |
| Autres charges de personnel | 8 000 € | 4 000 € | | | |
| Formation | 5 000 € | 5 000 € | 5 700 € | | |
| Autres charges | 1 200 € | 1 500 € | 1 200 € | | |
| Impôts et taxes (SACEM...) | | 1 000 € | 1 000 € | | |
| Autres charges | | 500 € | 200 € | | |
| Amortissements et provisions | 30 200 € | 4 000 € | 5 300 € | 18% | 133% |
| Amortissement et provisions | 2 500 € | 4 000 € | 5 300 € | 212% | 133% |
| Dotation aux fonds dédiés | 27 700 € | | | | |
| TOTAL DES DEPENSES | 883 000 € | 909 200 € | 916 400 € | 104% | 101% |
| Emplois des contributions volontaires | 1 689 000 € | 1 700 000 € | 1 718 000 € | | |
| Prise en charge d'enseignants par le Rectorat et prestations en nature | 1 317 000 € | 1 350 000 € | 1 374 000 € | | |
| Bénévolat | 372 000 € | 350 000 € | 344 000 € | | |
| TOTAL DES CHARGES | 2 572 000 € | 2 609 200 € | 2 634 400 € | | |

Des achats à surveiller : si nous subissons l'évolution du coût des fournitures non stockables telles que l'électricité (mais peut être un effort sur notre consommation...), ce sont un grand nombre de petits achats que l'on peut trouver unitairement sans impact. Et pourtant... Pour une association à l'équilibre toujours précaire, une augmentation de ces achats de 5 000€ (+60% par rapport à 2022, 50% par rapport au budget) n'est pas anodine

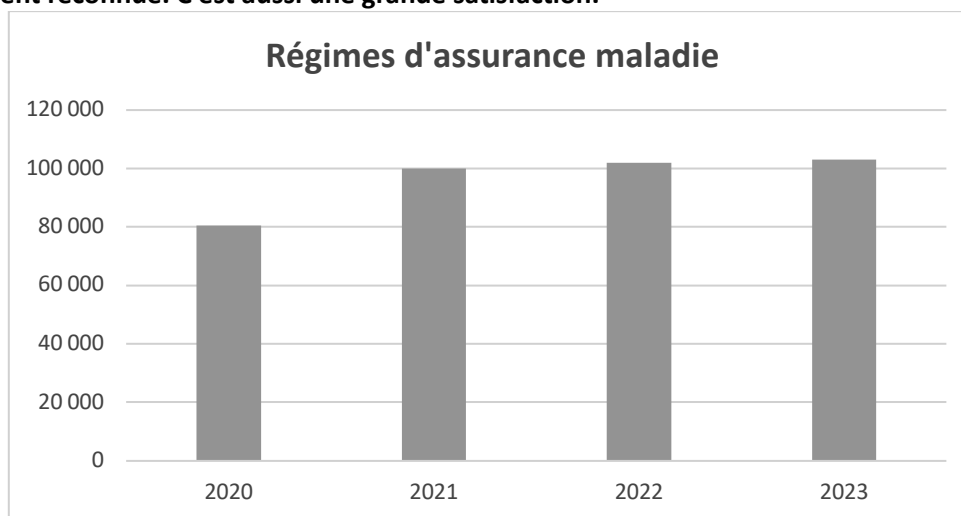
Des honoraires en forte hausse, mais un néanmoins peu moins que ce qui était budgété. Ce sont pour l'essentiel des prestations qui sont financées par des subventions dédiées (Assistante sociale, psychologue, cabinet Silence pour la préparation au Grand Oral du bac, etc.), qui ne sont accordées et renouvelées que pour des durées limitées. Un financement à surveiller donc, maintenant que ces prestations sont entrées dans nos pratiques pour le plus grand profit des élèves et des parents.

Des frais de transports qui augmentent de 40%, la « contribution essence » versée aux enseignants qui utilisent leur véhicule personnel a été ajustée il y a deux ans.

MAIS DES RESSOURCES EN FORTE BAISSÉ, ET TRÈS CONTRASTÉES PAR CATÉGORIE

| RESSOURCES | Réalisé 2022 | Budget 2023 | Réalisé 2023 | R/R(-1) | R/B |
|--|------------------|------------------|------------------|------------|------------|
| Cotisations et dons | | | | | |
| adhérents | 142 000 € | 150 000 € | 164 400 € | 116% | 110% |
| legs | 16 900 € | 20 000 € | 20 700 € | 122% | 104% |
| Concours publics | | | | | |
| Taxe d'apprentissage | 148 000 € | 140 000 € | 137 500 € | 93% | 98% |
| Forfait externat rectorat | 10 600 € | 10 000 € | 14 000 € | 132% | 140% |
| Forfait externat région | 8 400 € | 8 000 € | 6 600 € | 79% | 83% |
| Etat et collectivités territoriales | | | | | |
| Collectivités locales | 89 300 € | 110 000 € | 113 000 € | 127% | 103% |
| Etat | 17 300 € | 15 000 € | 10 400 € | 60% | 69% |
| Régimes d'assurance maladie | 102 000 € | 100 000 € | 103 000 € | 101% | 103% |
| Fonds, entreprises et fondations | 342 900 € | 330 200 € | 257 500 € | 75% | 78% |
| Produits financiers | 600 € | 3 000 € | 2 000 € | 333% | 67% |
| Divers | 4 200 € | 23 000 € | 4 400 € | 105% | 19% |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 882 200 € | 909 200 € | 833 500 € | 94% | 92% |

Une stabilité confirmée des ressources en provenance des régimes d'assurance maladie. Notre contribution, même indirecte, et même si c'est parce que nous le considérons d'abord comme un élève, à l'amélioration du bien-être et du mieux vivre de nos écoliers, collégiens et lycéens est ainsi indirectement reconnue. C'est aussi une grande satisfaction.

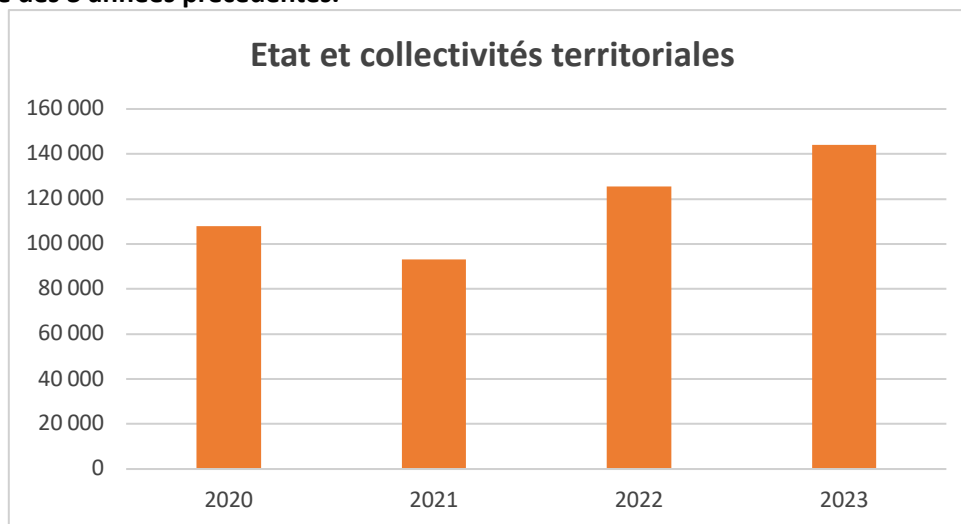


Chaque année, nous arrivons maintenant à être aidés par les caisses de chaque département dans lesquels nous scolarisons des élèves, ou, à défaut, par la Caisse Régionale d'Ile de France qui s'y substitue. Les subventions accordées vont, par élève, de 1 000 à 2 000€, à l'exception de la CPM de Paris, qui ne nous donne chaque année « que » 5 000€, quel que soit le nombre d'élèves, et alors que c'est, de loin, le département dans lequel nous scolarisons le plus d'élèves. Une raison de plus pour nous souvenir de la dimension régionale de notre action.

Des résultats satisfaisants pour les ressources en provenance de l'État et des collectivités territoriales. À cela d'abord une raison mécanique, l'augmentation, pour l'année scolaire 2022-2023, du nombre d'élèves inscrits par nos établissements franciliens, puisque Paris, ville et département, nous verse un forfait scolaire strictement proportionnel au nombre d'élèves, toutes classes et tous domiciles confondus.

| Année scolaire | Nombre d'élèves | Subvention Paris |
|----------------|-----------------|------------------|
| 2020-2021 | 110 | 76 735 € |
| 2021-2022 | 111 | 77 432 € |
| 2022-2023 | 131 | 94 175 € |

En 2023-2024, le nombre d'élèves s'établit à 121, un peu moins que l'année précédente, un peu plus que la moyenne des 3 années précédentes.



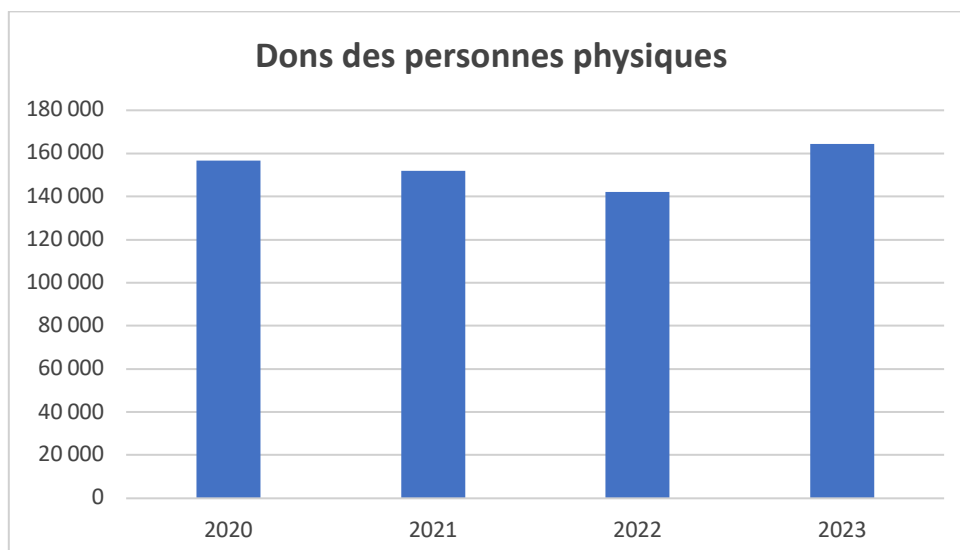
D'autres éléments contribuent au niveau satisfaisant de ces ressources, et par exemple :

La mise sous contrat d'association de notre secondaire parisien, qui a entraîné automatiquement des dotations supplémentaires du Rectorat (pour les collégiens et lycéens inscrits principalement à VECV) et la Région Ile de France (pour les lycéens seulement), dotations qui ont atteint 20 500 € en 2023 contre 19 100 € l'année précédente.

Le Fonds de Développement de la Vie Associative, qui nous aide assez régulièrement (10 000€ en 2023 et 15 000 € en 2022). Ce fonds a été créé à la suite de la suppression du système des réserves parlementaires, enveloppes mises à la disposition des parlementaires pour aider collectivités et associations, et dont l'utilisation avait donné lieu à des dérapages. C'est une satisfaction d'être régulièrement retenus par ce fonds qui reçoit des milliers de sollicitations, et non plus de dépendre de bonnes relations personnelles avec tel ou tel élu.

Enfin, nous sollicitons aussi les départements. Seuls les Hauts de Seine et le Val d'Oise nous aident aujourd'hui, il y a une recherche à faire plus activement dans les autres départements.

Un résultat satisfaisant, mais hélas en trompe l'œil, est celui des dons en provenance des particuliers.

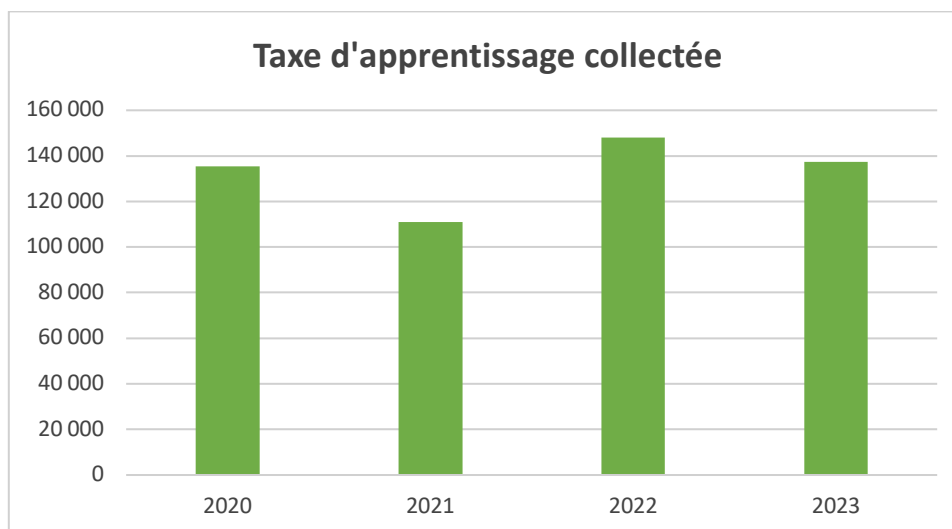


En trompe l'œil car y sont comptabilisés tous les dons recueillis en mai lors de Rouen pour le Bien Commun et dont nous n'étions pas certains qu'ils venaient d'entreprises. Rappelons que cette soirée de levée de fonds, pour laquelle, après une sélection difficile, nous étions représentés par Claire Roche notre directrice du collège, a permis de recueillir près de 44 000 €. Sur cette somme seuls 6 000€ étaient clairement identifiés comme venant d'entreprises, le reste, même venant d'adresses électroniques professionnelles, a été classifié en dons de particuliers. L'augmentation de 22 000€ de cette ressource inclut donc au plus 38 000€ de dons de personnes nouvelles. Notre base de donateurs « historiques » continue donc de s'étioler, année après année. Ce qui était un point de vigilance devient un point de préoccupation.

Petite satisfaction, la proportion chaque année plus importante de dons en ligne (ce qui, outre que les reçus fiscaux sont générés directement par le donateur, nous permet, en étant informés en temps réel, d'adresser des remerciements rapides et personnalisés) et la croissance satisfaisante des « arrondis sur salaire », mis en place depuis quelques années par Solvay et Ferrero, rejoints en 2024 par La Banque Postale Consumer Finance.

On peut rattacher à cette catégorie de ressources les legs et donations (non inclus dans le graphique), nous avons été bénéficiaires, en 2023 comme en 2022, de legs généreux (20 700€ en 2023). Rappelons qu'une brochure sur les legs, donations et assurances vie est disponible en ligne sur notre site, et avait été distribuée à nos adhérents, sous une forme simplifiée, il y a quelques années. Elle a été relue récemment par un notaire ami, elle est à jour.

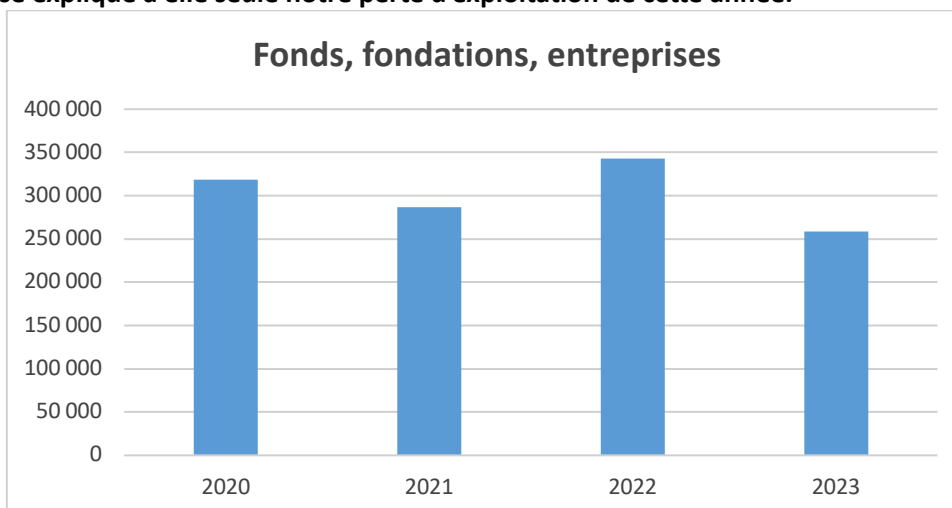
La collecte de taxe d'apprentissage, réforme après réforme, semble s'être stabilisée à un niveau correct, faible par rapport à il y a encore 5 ans, mais qui suffit à financer nos deux filières techniques dont nous avons dû malgré tout réduire la voilure.



Nous avons collecté en 2022 un peu plus que nos besoins, cette année c'est un peu moins, et nous avons dû opérer une reprise sur Fonds dédiés afin d'équilibrer les comptes de ces filières.

Par ailleurs, une nouvelle réforme du prélèvement auprès des entreprises et de la distribution aux établissements d'enseignement professionnel a entraîné, en plus du cafouillage de sa mise en œuvre, un important décalage dans sa perception, avec des ressources distribuées en aout et en décembre 2023 (et avec peut-être un dernier versement en juin 2024 !) au lieu, l'année précédente, de versements effectués directement par les entreprises au printemps et pendant l'été. La tension qui en est découlée sur notre trésorerie a été réelle et n'est pas totalement résorbée.

La déception vient évidemment des ressources en provenance des Fonds, Fondations et entreprises, font la baisse expliquée à elle seule notre perte d'exploitation de cette année.



Avec 258 000€, nous sommes revenus au niveau des années 2016-2017 et restons bien au-dessus du niveau atteint il y a 10 ans. Mais la baisse par rapport à 2022 est sévère, 85 000€, 25%.

On peut trouver quelques raisons à cette baisse, notamment une importante fondation, très fidèle, mais qui nous a demandé d'observer une « respiration » une fois tous les 3 ans. Ou encore cette association, en réorganisation, qui n'a pas pu examiner en 2023 notre demande déposée en début d'année. Mais nous avons eu aussi quelques bonnes nouvelles comme une aide, pour la première fois, et grâce des parents d'élève, de la Fondation Française des jeux et du Fonds de dotation Made for All.

Plus généralement, nous devons bien constater que les fondations mécènes sont de plus en plus sollicitées, et que tant les demandes de subventions que leur analyse se professionnalisent. Nous avons de nombreux atouts : la noblesse de notre cause, la fidélité de beaucoup de fondations, une force de

conviction avec de nombreuses participations à des présentations auxquelles se joignent toujours avec efficacité nos directrices, le soin apporté nos bilans, la qualité de nos comptes rendus financiers. Mais nous devons faire mieux et plus. Nous avons lancé en début d'année un processus de recrutement d'un chargé de développement, non encore abouti. Mais la recherche de fonds ne peut plus continuer à reposer essentiellement sur des bénévoles.

En conclusion, l'exercice 2023 a connu une stabilité dans beaucoup de domaines, quelques évènements satisfaisants, et une baisse importante des ressources en provenance des fonds et fondations. Alors que les dépenses ont été pour leur part contenues malgré le contexte inflationniste, l'exercice s'est terminé par un déficit d'exploitation important, que n'a compensé que pour partie la reprise, avec l'accord de notre Commissaire aux Comptes, d'une importante provision devenue inutile. Mais ce jeu d'écritures n'a eu, bien entendu, aucun impact sur notre trésorerie, dont le niveau en forte baisse impose une vigilance accrue sur nos dépenses comme une obligation d'efforts supplémentaires quant à la recherche et à la consolidation de nos financements.

Au total notre résultat courant est déficitaire de près de 53 000€, en recul de 85 000€ sur 2022. Ce n'est que par un solde positif entre les dotations et les reprises de provisions et de fonds dédiés (sans incidence donc sur notre trésorerie) que le résultat net est un peu meilleur que ce chiffre et limite le déficit à 32 800€

L'ÉVOLUTION DES POSTES DU BILAN, REFLET DE L'EXPLOITATION

Bilan au 31.12.2023

| BILAN - ACTIF | | | BILAN - PASSIF | | |
|------------------------------------|------------|------------|-----------------------------------|------------|------------|
| | Ex 2023 | Ex 2022 | | Ex 2023 | Ex 2022 |
| | NET | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 0,00 | 0,00 | FONDS PROPRES | | |
| | | | FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES | 144 477,14 | 144 477,16 |
| | | | Report à nouveau | 54 560,70 | 44 340,17 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | RESULTAT DE L'EXERCICE | 22 864,23 | 9 811,23 |
| Autres immobilisations corporelles | 5 178,36 | 4 705,12 | TOTAL I | 168 173,63 | 199 227,66 |
| | 5 178,36 | 4 705,12 | PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) | | | Provisions pour risques | 25 194,36 | 25 194,36 |
| Autres immobilisations financières | 14 058,10 | 12 095,41 | Provisions pour charges | 33 166,00 | 30 294,00 |
| | 14 058,10 | 12 095,41 | TOTAL II | 33 166,00 | 58 488,36 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS | 19 236,46 | 17 799,53 | FONDS DEBRES | | |
| | | | sur subventions de fonctionnement | 35 177,26 | 71 585,46 |
| | | | sur autres ressources | | |
| | | | TOTAL III | 35 177,26 | 71 585,46 |
| Autres créances (3) | 177 123,87 | 184 270,60 | DETTES FINANCIERES | 0,00 | 0,00 |
| Valeurs mobilières de placement | 15,25 | 15,25 | | | |
| Disponibilités | 195 492,39 | 294 368,24 | | | |
| Charges constatées d'avance (2) | 3 864,70 | 3 864,38 | DETTES D'EXPLOITATION (1) | 141 261,34 | 150 277,85 |
| TOTAL CREANCES ET DISPONIBILITES | 376 481,81 | 466 508,17 | TOTAL IV DETTES | 141 261,34 | 150 277,85 |
| TOTAL GENERAL | 395 718,32 | 484 308,65 | TOTAL GENERAL | 395 718,32 | 484 308,65 |

Les éléments d'attention ont été surlignés dans ce bilan :

A l'Actif, conséquence de notre perte d'exploitation, une forte baisse des disponibilités, qui passent de 294 000€ à 195 000€. Il est d'usage de comparer les disponibilités aux prévisions de dépenses. Au 31.12.2022, elles correspondaient à un peu moins de 4 mois de dépenses (118 jours par rapport au budget 2023). Un an plus tard, ce chiffre est tombé à deux mois et demi (74 jours). En plus d'une surveillance de nos dépenses et d'une recherche active de fonds, il ne faut pas hésiter à relancer des promesses de dons non encore concrétisées.

Au Passif, la perte de l'exercice vient en déduction de nos Fonds Propres, perte qui a été réduite d'une part par une reprise sur une Provision sur Risques devenue sans objet, et d'autre part par une reprise sur fonds dédiés, ces fonds étant constitués par les excédents accumulés de collecte de taxe d'apprentissage par rapport à nos besoins réels. On notera toutefois que ce matelas de sécurité, qui nous permet de compenser des insuffisances de collecte devenues récurrentes depuis les réformes successives, diminue fortement : il était de 275 000€ au 31.12.2015. Ces excédents réguliers de collecte sur nos besoins, à la fin des années 2000 et début des années 2010 ont alimenté une trésorerie confortable et nous ont peut-être donné une fausse impression de sécurité.

BUDGET 2024
UNE COMPARAISON AVEC LE BUDGET 2023 ET LE RÉALISÉ 2023

| CHARGES | Budget 2023 | Réalisé 2023 | Budget 2024 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Achats | 8 900 € | 13 400 € | 12 100 € |
| Fournitures non stockables (eau, électricité...) | 4 000 € | 5 700 € | 6 700 € |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement | 1 500 € | 2 100 € | 2 000 € |
| Fournitures administratives | 3 000 € | 5 100 € | 3 000 € |
| Autres fournitures | 400 € | 500 € | 400 € |
| Services extérieurs | 111 800 € | 113 900 € | 101 400 € |
| Location mobilières et immobilières | 46 300 € | 44 500 € | 44 000 € |
| Entretien et réparation | 8 000 € | 9 700 € | 6 000 € |
| Assurance | 3 600 € | 1 800 € | 2 000 € |
| Documentation | 500 € | 500 € | 200 € |
| Rémunération intermédiaires et honoraires | 31 000 € | 29 300 € | 28 000 € |
| Communication (affiches, flyers, sorties...) | 2 800 € | 4 100 € | 1 000 € |
| Transports | 9 500 € | 15 200 € | 12 000 € |
| Réception | 400 € | 400 € | 200 € |
| Frais postaux | 3 000 € | 2 900 € | 2 500 € |
| Frais de télécommunication | 1 300 € | 2 000 € | 2 100 € |
| Services bancaires | 1 200 € | 1 500 € | 1 200 € |
| Divers | 200 € | 2 300 € | 2 200 € |
| Formation | 4 000 € | 600 € | 600 € |
| Charges de personnel | 783 000 € | 782 600 € | 842 000 € |
| taxe sur les salaires | 24 000 € | 26 000 € | 25 000 € |
| Rémunération du personnel | 515 000 € | 523 100 € | 550 000 € |
| Charges sociales | 235 000 € | 227 800 € | 240 000 € |
| Autres charges de personnel | 4 000 € | 4 000 € | 20 000 € |
| Formation | 5 000 € | 5 700 € | 7 000 € |
| Autres charges | 1 500 € | 1 200 € | 800 € |
| Impôts et taxes (SACEM...) | 1 000 € | 1 000 € | 500 € |
| Autres charges | 500 € | 200 € | 300 € |
| Amortissements et provisions | 4 000 € | 5 300 € | 3 000 € |
| Amortissement et provisions | 4 000 € | 5 300 € | 3 000 € |
| TOTAL DES DEPENSES | 909 200 € | 916 400 € | 959 300 € |
| Emplois des contributions volontaires | 1 700 000 € | 1 718 000 € | 1 770 000 € |
| Prise en charge d'enseignants par le Rectorat et prestations en nature | 1 350 000 € | 1 374 000 € | 1 420 000 € |
| Bénévolat | 350 000 € | 344 000 € | 350 000 € |
| TOTAL DES CHARGES | 2 609 200 € | 2 634 400 € | 2 729 300 € |

Coté charges, ce budget se caractérise par une grande sévérité sur tous les postes, avec un objectif, pour les achats et services extérieurs, de retrouver au plus le niveau de dépenses de 2022, et donc si possible moins encore. Ne prenons que l'exemple des locations mobilières et immobilières : si nous n'en pouvons mais à l'indexation du loyer de notre Siège de la rue Merlin sur l'indice du coût de la construction, nous fournirons un effort sur les locations d'autres salles, pour des réunions ou des formations. La tenue de notre Assemblée Générale dans un amphithéâtre mis gracieusement à notre disposition par l'École Alsacienne nous évite ainsi la location d'une salle.

Le seul poste en augmentation est celui des frais de personnel, puisque nous recherchons à embaucher un chargé de développement qui nous aidera à développer notre collecte de fonds publics et privés. Espérons en sa venue à la rentrée prochaine.

Et c'est bien sûr pour cette catégorie de ressources que notre budget 2024 est le plus ambitieux, avec les « dons des particuliers ».

| | Budget 2023 | Réalisé 2023 | Budget 2024 |
|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Produits financiers | 3 000 | 2 000 | 2 300 |
| Produits d'évènements et divers | 23 000 | 25 000 | 9 000 |
| Dons des personnes physiques | 170 000 | 164 400 | 168 000 |
| Etat et collectivités territoriales | 143 000 | 144 000 | 180 000 |
| Régimes d'assurance maladie | 100 000 | 103 000 | 100 000 |
| Taxe d'apprentissage collectée | 140 000 | 137 500 | 150 000 |
| Entreprises et fondations | 330 200 | 257 500 | 350 000 |
| TOTAL | 909 200 | 833 400 | 959 300 |

Un effort est à faire sur la fidélisation des primo donateurs qui nous ont aidé lors de l'opération « Rouen pour le Bien Commun », mais aussi, par exemple, sur ceux qui ont rajouté un don en notre faveur à leur achat de billet pour les concerts de *Piacere Canto*. Ils ont 17 en ce cas.

Nous avons mis la barre haut sur « État et collectivités territoriales », ayant déposé une demande importante auprès de la Région Ile de France dans le cadre de son Plan Autisme, et auprès du Fonds de Développement de la Vie Associative.

Enfin les « produits d'évènements et divers » sont en baisse, c'est dans cette catégorie que figurent les legs. Mais nous sommes déjà surs que cet objectif-là sera dépassé, puisqu'entre l'élaboration du budget et l'Assemblée générale est arrivée la bonne nouvelle des recettes de *Piacere Canto*, de plus de 11 000€.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2024 VIE DE L'ÉCOLE - RAPPORT PÉDAGOGIQUE ÉCOLE FRANCE QUÉRÉ

RAPPORT DU PRIMAIRE PARIS-ÎLE DE FRANCE ET ROUEN

Directrice : Mme Lydie JACQUIN

- I. Nous sommes en mai et l'Assemblée Générale d'aujourd'hui marque comme chaque année la dernière ligne droite de l'année scolaire. Nous avons décidé cette année de changer des habituels tableaux de chiffres, et d'égrainer mois par mois les événements qui ont marqué le quotidien des deux écoles primaires, Rouen et Paris. C'est bien une présentation commune aux deux écoles que nous vous proposons de faire pour cette assemblée générale. Chaque année scolaire est décomposée en 5 périodes d'environ 7 semaines entrecoupées par deux semaines de vacances.
- II. Alors que les 14 enseignantes de Paris déjà en poste l'année précédente ont retrouvé les bancs de l'école le 1^{er} septembre, Julie Avenel et Margot Wibaut ont dû attendre le 4 septembre pour faire connaissance avec leur nouvelle collègue Sarah LECLERC. L'année débute par les traditionnelles réunions de rentrée qui sont l'occasion de rappeler les contraintes administratives, d'échanger sur le contenu des circulaires de rentrée, de transmettre des infos diverses. Ces réunions sont surtout l'occasion d'échanger en petit groupe et en individuel afin d'organiser les emplois du temps ou de préparer les changements d'enseignant auprès des élèves. Nous en profitons également pour faire du tri, du classement et du rangement dans la salle du bas de la rue Merlin. Le mois de septembre représente aussi une bonne période pour les formations. Ainsi le 7 septembre, l'équipe de Paris a bénéficié d'une journée de formation sur la pleine conscience. Au programme de cette journée : apprendre à connaître et apaiser ses propres émotions, son stress au travers d'une initiation à la méditation complétée par la découverte et l'expérimentation d'exercices, rituels d'attention et d'apaisement pour soi et les élèves. Pour celles qui n'avaient pu bénéficier de la matinée sur les troubles neuro-visuels organisée à Rouen l'année dernière, une nouvelle session commune avec le collège de Rouen a été organisée le 18 septembre. En visio ou en présentiel, quelques enseignantes ont pu découvrir l'anatomie et le fonctionnement de l'œil afin de mieux comprendre les différents troubles neuro-visuels, leurs impacts sur les apprentissages et notamment l'attention.
- III. La reprise avec les élèves a eu lieu très tôt cette année puisque le 11 septembre, 31 anciens élèves et 5 nouveaux élèves reprenaient les cours avec VECV sur Paris et 11 élèves pour Rouen dont 10 anciens élèves et un nouveau. La période de mi-septembre à mi-octobre étant bien entendu une période privilégiée pour l'inscription de nouveaux élèves, mi-octobre, les effectifs passent à 43 élèves pour Paris et 13 pour Rouen. Afin de permettre à chacun de faire connaissance, les sorties de début d'année sont organisées dès le mardi 3 octobre. Au programme pour les élèves parisiens, un Escape Game autour des jeux olympiques,

au parc des anciennes mairies de Nanterre. 12 de nos élèves, leurs parents et les enseignants avaient pour mission de retrouver les insignes des JO volés par un malfrat. Équipés de tablettes, ils ont parcouru le parc pour résoudre des énigmes dans un temps limité, et ramener la flamme olympique ! Le soleil étant apparu dans la matinée, nous avons pu pique-niquer tous ensemble. De 2020 à 2022 le covid avait bousculé nos habitudes en nous obligeant à trouver des moyens de faire cours et de se réunir à distance. Bien que la crise soit passée, nous continuons aujourd'hui d'utiliser la visio pour certains cours mais surtout pour l'organisation des réunions et notamment lors de nos échanges avec les familles. Ainsi, depuis 3 ans, une réunion de parents est organisée dans le courant du mois d'octobre. Cette année, cette réunion a permis de réunir les parents d'élèves de Paris et de Rouen. Ce fut l'occasion de présenter l'équipe au sens large, enseignants, chef d'établissement et secrétaire sans oublier les médecins référents des deux écoles, Dr Vincent et Dr Lobut ; l'Assistante Sociale pour Paris Sabine Penot, le Conseiller en Économie Sociale et Familiale pour Rouen, Christophe Daigle et notre psychologue pour les deux écoles, Imane ADIMI. Cette année, l'association n'a pas été oubliée dans cette présentation afin notamment de relayer les difficultés financières rencontrées mais également de mettre un nom sur tout le personnel qui fait de VECV un établissement qui accueille les élèves de la maternelle au lycée grâce au travail essentiel des salariés mais également des membres du bureau, du CA et des bénévoles sans qui nous n'existerions pas. Pour clôturer la première période, le 19 octobre, quelques élèves sont partis à la découverte d'un sport méconnu : le rugby fauteuil. Ils ont assisté au match Canada-Danemark à la Halle Carpentier à Paris et c'est le Canada qui a gagné. Ce qui tombait bien puisque la maman d'une élève, présente à la sortie, est canadienne. Vous l'aurez compris, les jeux olympiques ont été cette année notre fil conducteur pour les sorties.

- IV. Après les vacances de la Toussaint commune aux deux écoles, débute la période 2. Les élèves ont appris à se connaître et les familles comprennent qu'appartenir à une école hors murs c'est faire partie d'une vraie école. Grâce à l'engagement et aux démarches pédagogiques adaptées aux plus près des élèves, les parents voient leurs enfants s'épanouir. C'est le bon moment pour moi de passer le micro à Mme de Boudemange qui va vous présenter quelques travaux réalisés avec l'une de ses élèves :

Umaima est une élève qui nous a été adressée en cours d'année par son école de secteur. C'est une élève de 10 ans, qui est allophone. Elle est réfugiée pakistanaise, son arrivée en France remonte à l'été 2023. Elle présente un trouble des apprentissages, et très certainement un déficit cognitif, le diagnostic est en cours à Necker. Ses compétences scolaires ne correspondent pas à celles de sa classe d'âge en CM1 mais plutôt à celle d'une élève de grande ou moyenne section de maternelle en fonction des apprentissages.

- *Date du début de la prise en charge VECV : 15 janvier 2024*
- *Nombre de prises en charge : 2 fois 1h30*
- *Les domaines enseignés : au départ l'objectif était l'apprentissage du français en lien avec l'enseignante d'UP2A (à expliquer) avec beaucoup d'oral mais en fait, ça n'avance pas car elle ne progresse pas dans cette langue, il est difficile de savoir ce qu'elle comprend vraiment, alors je lui propose de nombreuses activités et je vois ce qui accroche.*
- *Les objectifs pour l'année : graphisme, numération, vocabulaire mais difficile, des compétences de moyenne ou grande section.*
- *Comportement : Umaima est une élève très souriante et qui a envie de bien faire. Elle reste attentive tout au long du cours. Elle a des difficultés d'élocution et d'articulation en plus d'être allophone. Elle ne verbalise pas vraiment et n'est pas du tout compréhensible, elle ne fait pas de phrases, la communication est difficile. Il est difficile d'accéder à ce qu'elle comprend vraiment. Elle est bcp dans la répétition et le mimétisme.*

Voici quelques exemples d'activités mises en place avec Umaima, afin de développer ses compétences scolaires.

Se repérer dans le temps : Calendrier et images séquentielles.

L'idée est de mettre en place des rituels avec la date, et de souligner l'apprentissage du vocabulaire (jours, mois). Le travail sur les images séquentielles a permis de voir quel raisonnement, elle est capable de mettre en place. Comment elle planifie et organise sa pensée et si elle peut le verbaliser. En fait, il s'avère qu'elle ne peut accéder à ces compétences de façon autonome. Cela est également inaccessible pour elle, même avec un étayage. Elle ne parvient pas à remettre les images dans l'ordre logique, même après avoir vu le modèle et entendu l'histoire qui se raconte.

Numération : L'idée est de la faire manipuler avec du matériel adapté (cartes, cubes, jetons, puzzles ...). Lui permettre d'identifier les différentes représentations d'un nombre (les chiffres, les constellations du dé, les doigts, les quantités), lui apprendre à dénombrer des quantités. Cela prend beaucoup de temps et ces apprentissages s'ancrent difficilement.

Graphisme et pré-écriture : reproduire un dessin, identifier des figures identiques, reconnaissance des lettres et des différentes écritures (capitales et minuscules). Il s'agit de la familiariser avec le graphisme (lignes, boucles, ponts, créneaux, obliques, spirales ...) et de la faire écrire sur différents supports, faire des gestes en l'air, sur la main, dans le dos, avec de la pâte à modeler, sur la tablette, l'ardoise et finir sur la feuille.

Discrimination visuelle : identifier les éléments identiques, reproduire un algorithme. Je privilégie l'approche ludique avec des jeux (doodle, loto, hibou, mémoire, domino, loto). J'ai des planches en pré-écriture, elle doit retrouver les mêmes cartes que le modèle.

Géométrie et repérages dans l'espace : tri de formes, puzzles et reproductions de modèles avec les jeux (du hibou ou de combinaison de couleurs). L'objectif est d'observer quelles stratégies elle met en place pour reproduire un modèle et de lui apprendre par mimétisme car elle fonctionne beaucoup en miroir à défaut de pouvoir communiquer.

Motricité fine : L'objectif est de développer la coordination de ses mains et ses doigts dans le but d'accomplir une tâche. Ici il s'agit de découper

(visualiser où découper ? Comment positionner les lames du ciseau, découper sur des traits droits, obliques), coller et enfiler des perles. Il y a la coordination visio-motrice à entraîner.

Conclusion : Elle semble prendre plaisir à nos séances de travail, c'est déjà encourageant. Mais elle ne progresse pas, et beaucoup d'apprentissages ne font pas sens. Sa place est plutôt dans une structure adaptée à temps plein, type IME.

Les demandes sont faites et elle est sur liste d'attente mais dans la mesure où les demandes sont récentes, il est fort probable qu'elle n'ait pas de place à la rentrée. Dans la mesure où nous ne constatons pas de progrès en relation duelle, elle ne sera pas prioritaire pour une poursuite à VECV et ne pourra être prise en charge que s'il reste de la place.

- V. Je prends le relais pour vous parler des journées pédagogiques qui sont organisées fin novembre et début décembre. Ces réunions ont lieu en petit groupe afin de prendre le temps d'échanger sur les difficultés rencontrées aussi bien sur le plan pédagogique que sur le cadre général de notre intervention mais surtout de se rendre compte des progrès des élèves et d'ajuster les progressions en fonction du projet de chaque enfant. Au-delà de l'accompagnement pédagogique apporté par les enseignants, l'équipe pédagogique est attentive au projet global de l'élève et accompagne au mieux les familles pour préparer les éventuelles orientations ou trouver le relais vers d'autres types de structures. Les demandes d'orientation devant en effet être formulées à la MDPH avant la fin du mois de février, les échanges avec les familles débutent très tôt dans l'année. Au cours de cette période, si le nombre d'élèves sur Rouen ne bouge pas, il y a en revanche un peu de mouvement du côté de Paris avec 4 élèves sortants et 7 inscriptions, ce qui porte à 59 le nombre d'élèves pris en charge lors de cette période.

- VI.** Avant les vacances de Noël, Véronique Bourdin organise de belles sorties pour les deux écoles. Pour Paris, le 15 décembre, nous étions nombreux sous le chapiteau du cirque Bormann : 20 élèves du primaire, leurs parents et l'ensemble de l'équipe ont passé une matinée extraordinaire. Après le spectacle, place à la pratique : ils ont fait du trapèze, jonglé (avec des foulards, des anneaux, des massues) et marché sur un fil et sur un ballon. Certains avaient de l'appréhension, finalement tout le monde a essayé et tout le monde a adoré ! La sortie s'est achevée par la visite des écuries. Le 15 décembre, les enseignants de Rouen ont bénéficié d'un nouveau temps d'échange avec Céline Gagey, enseignante spécialisée, et Aude Catrice, orthophoniste, sur le thème d'apprendre à apprendre. Une formation riche qui a donné lieu à la réalisation d'un padlet afin de partager facilement les supports de formation. Le 22 décembre, veille des vacances, c'est au tour de Rouen de se rendre au cirque. 7 élèves et leurs parents ont bravé le froid et le vent pour se retrouver sous le chapiteau du cirque Medrano. Petits et grands ont pu profiter d'un spectacle à la fois acrobatique, féérique et drôle, et découvrir des artistes des quatre coins du monde. Voltigeurs, acrobates, équilibristes et magiciens ont rythmé le show sous le regard bienveillant du clown, qui a beaucoup amusé les enfants. Les enseignantes et leur directrice ont été ravies de partager ce moment avec eux.
- VII.** La période 3 débute en janvier par notre fameux concours de carte de vœux. Cette année encore, les œuvres étaient magnifiques, et la sélection a été épineuse... Les cartes réalisées par Lutèce et Djibril ont été mises à l'honneur lors des vœux des écoles et de l'association. Suivront les conseils de classe, organisés en visio par groupe de 4 ou 5 enseignantes sur une semaine complète afin de prendre le temps d'échanger sur les 62 élèves que nous suivons au cours de cette période ; 49 élèves pour Paris et 13 élèves pour Rouen.
- VIII.** La période 4, comme d'ailleurs la période 3 est un peu particulière pour la direction des écoles du fait d'un décalage sans recoupement des vacances de Paris et de Rouen. Les enseignants de Paris reprenaient le lundi 26 février, date du premier jour de vacances pour les enseignantes de Rouen. Au retour des vacances, les enseignants de Rouen se sont rendus au cinéma avec quelques élèves pour regarder « la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci ». De son côté, Paris profitait d'une visite des coulisses de Roland Garros le jeudi 21 mars. Qui appelle-t-on les quatre mousquetaires ? Roland Garros était-il un tennisman ? Pourquoi le casier n°19 des vestiaires a été remplacé par le n°18 bis ? Un match peut-il avoir lieu s'il pleut ? Les élèves présents à la sortie, leurs parents et enseignantes, connaissent désormais les réponses à toutes ces questions. Lionel, notre super conférencier, en plus de leur montrer les courts, les salles de presse, les vestiaires, les extérieurs, les coupes..., avait une foule d'anecdotes passionnantes à raconter sur l'univers du tennis. Le groupe, ravi, a ensuite pique-niqué au Jardin des serres d'Auteuil voisin. Un moment magique.
- IX.** Mais, la vie de l'école ce ne sont pas seulement des sorties. La Direction et les enseignantes échangent quotidiennement par mail, par téléphone ou même parfois en visio et se réunissent fréquemment. Ce n'est pas moins de 51 réunions ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation) d'une durée d'une heure au moins sans compter les temps de transports pour se rendre à ces réunions qui ont lieu dans l'école de rattachement de l'élève. 7 réunions d'équipe de 2h00 chacune réparties sur l'année scolaire sans compter les réunions de rentrée et les réunions de fin d'année en journée complète ou matinée ; 3 journées de concertation en 4 petits groupes (journées pédagogiques et conseils de Classe) soit 12 journées pour la direction ; 4 groupes d'analyse de la pratique avec Mme Hugot, coach en analyse de la pratique pour les enseignants uniquement. Ces réunions nombreuses et ces échanges réguliers en interne mais également avec les différents partenaires scolaires et de soins qui gravitent autour de

l'élève sont absolument nécessaires pour pallier l'absence de murs de notre école. Faire vivre au quotidien et maintenir le cadre d'une école hors murs n'est pas simple et demande de la part de tous écoute attentive et bienveillance. D'autant plus qu'au cours de l'année nous continuons à accueillir de nouveaux élèves, ce qui demande une attention particulière au moment de l'inscription. Au cours de cette période 5 élèves seront sortants (4 sur Paris et 1 sur Rouen) et nous accueillerons 8 nouveaux élèves sur Paris et un sur Rouen, ce qui portera à 66 le nombre d'élèves suivis lors de cette période.

- X.** Nous sommes arrivés dans la dernière période de l'année qui débute par de nombreux jours fériés ce qui ne facilite pas notre travail au quotidien mais permet aux élèves, à leurs parents et aux enseignants de se ressourcer pour maintenir leurs efforts jusqu'au 7 juillet. Sur l'ensemble de l'année ce n'est pas moins de 61 élèves qui auront été suivis sur Paris et 14 sur Rouen, soit 75 élèves en tout pour l'école primaire. Les élèves sont âgés de 4 à 12 ans avec une exception pour un élève de 16 ans arrivé en France l'année dernière et pour lequel nous avons pu maintenir la scolarité à VECV pour la dernière année. A l'exception de l'Essonne, la composition de l'équipe primaire permet toujours d'intervenir sur toute l'Île-de-France et nous intervenons toujours dans un rayon de 40kms autour de Rouen. Peu de changement sur le nombre d'heures d'enseignement accompli. Le nombre d'heures alloué par le rectorat est stable pour Paris et pour Rouen depuis de nombreuses années et malgré les difficultés nous avons pu maintenir le nombre d'heures d'enseignements pour Paris et l'augmenter très légèrement sur Rouen ce qui nous a permis de scolariser 3 élèves de plus cette année. Au cours de cette période auront lieu les conseils de classe du deuxième semestre ainsi que les décisions de passage en classe supérieure, la réinscription de l'élève ou non pour la rentrée prochaine. Certains de nos élèves préparent leur passage au collège avec VECV collège ou bien à temps complet dans le collège qu'ils découvriront à la rentrée. Tout le travail mené au cours de l'année auprès des élèves et de leur famille permet d'aborder sereinement cette dernière période et de commencer à préparer la prochaine rentrée.
- XI.** Il n'est pas facile de partager le quotidien de l'école, j'espère vous en avoir donné un aperçu. J'ai omis volontairement de vous parler des nombreux sujets d'inquiétudes qui ont ponctué cette année, car je sais que chacun d'entre nous fait de son mieux pour faire vivre l'association et les écoles. Membres du bureau et du CA actuel et à venir, bénévoles très chaleureusement et simplement : MERCI

RAPPORT DU SECONDAIRE PARIS-ÎLE DE FRANCE

Directrice : Mme Marie-Suzanne DE LA BATIE

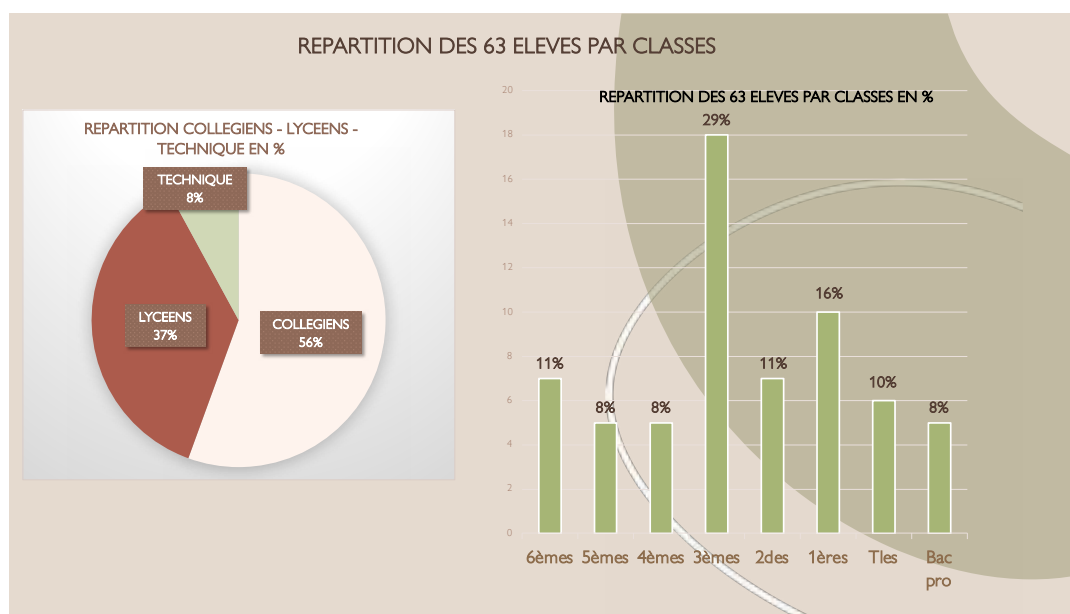
Introduction

Il est délicat de parler du secondaire parisien dans un moment où notre attention à tous se porte sur l'avenir du collège de Rouen, qui nous importe énormément étant donné les enjeux et l'investissement très important de l'association et de Claire Roche à ce sujet. Je vous propose tout de même un tour d'horizon rapide de notre secondaire parisien, avec les principales données concernant les élèves, leur répartition et leurs pathologies, et un focus sur la préparation au grand oral des élèves de Terminale.

Répartition par classes

Cette année scolaire a vu une augmentation spectaculaire du nombre d'élèves de 3^{ème}, ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à présenter des troubles anxieux – avec souvent un historique remontant à la classe de 5^e et 4^e; des alertes en formes de décrochages ponctuels ont eu lieu précédemment, et à l'approche du brevet les déscolarisations (partielles ou complètes) se multiplient.

Les collégiens restent globalement plus représentés que les lycéens, à l'inverse de l'année 2022-2023, et cela sans motif apparent.

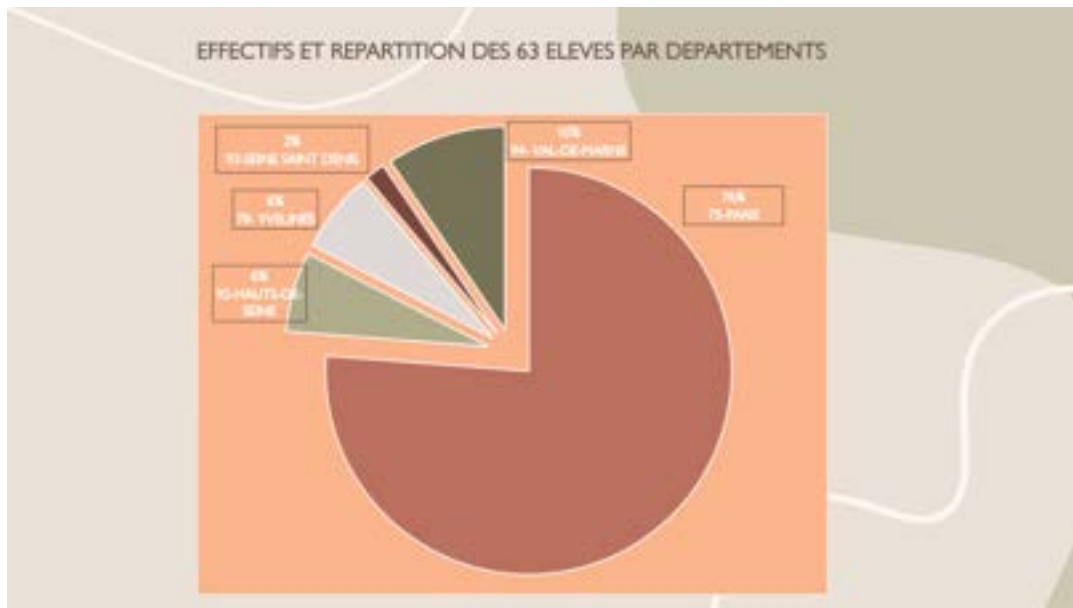


Répartition par départements

La plupart des collégiens et lycéens de VECV sont domiciliés à Paris, ce qui était déjà le cas l'année dernière mais dans des proportions moindres. Ce n'est pas un hasard, puisque nous avons dû répondre à une demande du rectorat **de Paris**, qui souhaite attribuer prioritairement les heures de cours aux élèves relevant directement de l'académie **de Paris**.

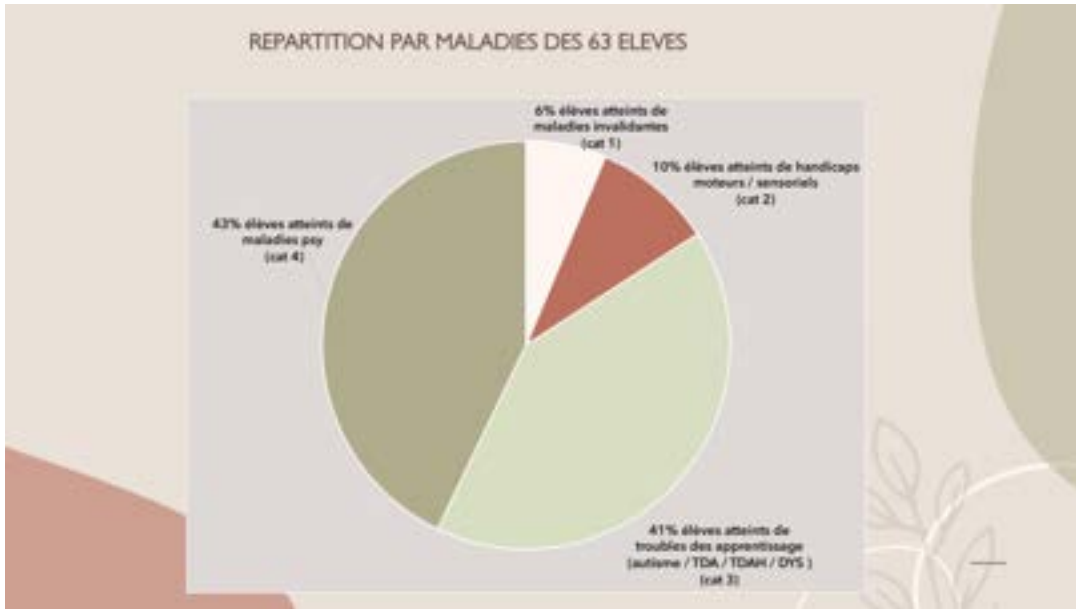
- ⇒ Cette injonction académique s'explique par le nombre croissant d'élèves décrocheurs en Ile-de-France, en demande de prise en charge : après avoir bénéficié des différents aménagements mis en place par les établissements d'origine, ces élèves frappent à la porte de VOTRE ECOLE CHEZ VOUS, de façon à obtenir une prise en charge individuelle à domicile

- ⇒ Devant cette situation le ministère souhaite rappeler chaque académie d'Ile-de-France à ses responsabilités et désengorger les services parisiens, raison pour laquelle l'inspection académique nous demande de rediriger les élèves domiciliés hors Paris vers les services de l'école inclusive de leurs académies d'origine.
- ⇒ Nous pérennisons pourtant l'inscription de certains élèves domiciliés hors-Paris, en fidélité à la mission historique de VECV, qui est la prise en charge des élèves malades ou handicapés en Ile-de-France, quel que soit le département d'origine [cette année Yvelines – Hauts de Seine – Seine Saint Denis- Val de Marne]. Seuls deux départements ne sont pas représentés en 2023-2024 : 77 (Seine et Marne) et 95 (Val d'Oise)



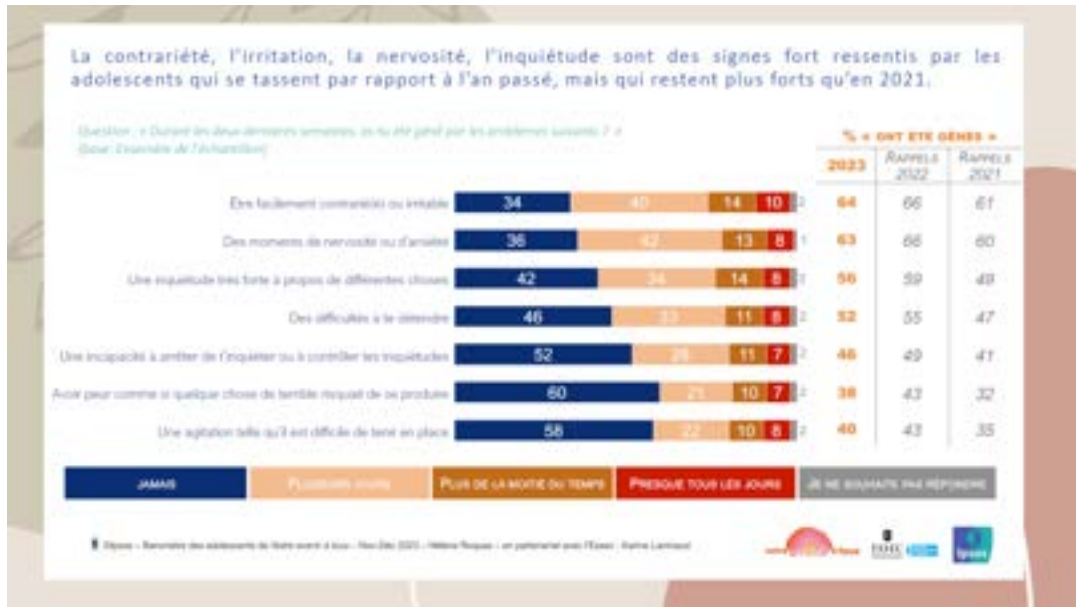
Répartition par pathologies

Si un peu plus de la moitié de notre cohorte d'élèves présente des troubles des apprentissages, ou souffre de pathologies lourdement invalidantes, (57% au total) il faut noter que nous scolarisons toujours autant de collégiens ou lycéens en difficulté psychologique : 43% de nos élèves présentent des troubles d'ordre psychologique ou psychiatrique ; sachant qu'au niveau national 1 jeune sur 5 est concerné par des symptômes d'anxiété modérée à sévère.



On peut corréler ce pourcentage aux données qui ressortent du « Baromètre des adolescents », produit par Ipsos en 2023 :

- ⇒ On voit que 46% des adolescents sont dans une « incapacité à arrêter de s'inquiéter ou contrôler leur inquiétude », et 38% ressentent une peur chronique « comme si quelque chose de terrible risquait de se produire ».



- ⇒ Globalement on observe qu'une proportion importante d'adolescents présente des troubles de l'anxiété : 29% des adolescents font l'objet d'une « suspicion de trouble anxieux généralisé » : ce sont les adolescents représentatifs de ce groupe qui arrivent à VECV.



- A l'origine de cette anxiété on trouve un certain nombre de facteurs, en particulier l'hyper connexion, l'exposition aux écrans et aux informations stressantes : on observe un minimum de 8h d'exposition aux écrans, tous supports confondus, pour les adolescents « dont le niveau d'anxiété nécessite une évaluation clinique ».
- 61% des jeunes se disent stressés par les informations car « ce sont de mauvaises nouvelles », et 31% le sont parce qu'« il y a trop d'informations »
- A prendre en compte également les facteurs d'anxiété familiaux, ou liés au cadre scolaire, qu'il s'agisse de la peur des notes ou de situations de harcèlement (à l'école ou en ligne) : 59% sont très stressés à la perspective d'évaluations notées. Ce stress par rapport aux évaluations se manifeste souvent de façon aiguë à Vecv, et il est difficile pour les professeurs de collecter des résultats chiffrés en évaluation du travail de leurs élèves (examens blancs – contrôles – évaluations de fin de trimestre etc.)

Résultats des examens

100% de nos candidats au Bac ont été admis lors de la dernière session, dont 4 avec une mention Bien et une mention Très Bien.

Et 2 élèves sont admis, sans mention.

La plupart de nos candidats ont opté pour des cursus universitaires (psychologie – lettres et sciences humaines – langues)

- ⇒ Et à ce sujet nous voudrions vous faire entendre le témoignage de Jean-Baptiste, qui fait partie de ces lauréats : JB est entré à Vecv en classe de 5^{ème}, au départ en scolarité partagée avec son établissement d'origine, puis en scolarité complète à Vecv pour les années de lycée.

RESULTATS BAC  ORIENTATION DES BACHELIERS

BAC 2023 mis à jour le 6 juillet 2023

| | |
|----------------------|-------------------|
| Tristan Tie | MENTION TRES BIEN |
| Ninson Tie | MENTION BIEN |
| Kiana Tie | ADMISE |
| Thomas Tie | ADMIS |
| Jean-Baptiste Tie | MENTION BIEN |
| Blanche Tie | MENTION BIEN |
| Pierre Tie | MENTION BIEN |

Inscrits exclusivement à VECV
Inscrits en scolarité mixte

| | |
|----------------------|---|
| Tristan Tie | Fac de psychologie à Boulogne |
| Ninson Tie | Fac de lettres et sciences humaines à Paris |
| Kiana Tie | Fac de langues anglais / espagnol à Paris |
| Thomas Tie | Ecole d'ingénieur du son à Paris |
| Abénor Tie | Report / étallement de session décidé en mars 2023 ↳ CNEP en 2023- 2024 pour passer le bac |
| Jean-Baptiste Tie | Fac de sciences de l'éducation à Paris |
| Blanche Tie | Hypokhâgne à Hélène Boucher à Paris |
| Pierre Tie | L'ESSEA à Iry sur Seine |

Préparation au Grand Oral

À l'appui du travail des professeurs, nos élèves de Terminale sont également accompagnés en vue du Grand Oral du Bac (coefficient 10) par un formateur dédié, spécialisé dans la préparation à la prise de parole, qu'il s'agisse de professionnels, d'étudiants ou de lycéens.

- ⇒ Nicolas Mel, fondateur du Cabinet Silence, accompagne nos élèves de 1^{ère} et de Terminale, en cohérence avec le référentiel du Grand Oral : les élèves se préparent à la présentation de leur projet, s'entraînent à structurer leur discours, à fluidifier leur prise de parole, soigner leur diction...
- ⇒ Une part importante de la préparation est consacrée à la gestion du stress et à la maîtrise du langage non-verbal (l'apparence et l'attitude, la posture, le regard et le geste, la respiration, l'utilisation de la voix, le débit du discours...)
- ⇒ Depuis quelques mois notre formateur utilise en appui de son travail un logiciel d'Intelligence artificielle, nommé Silence IA mis au point par lui-même et spécifiquement dédié à la prise de parole : les élèves apprécient, et le mieux est de laisser Mr Mel vous présenter lui-même cet outil.

GRAND ORAL DU BAC - Nicolas Mel
Préparer les élèves ⇒ janvier 2024 - juin 2024

- Parcours de formation assuré par Nicolas MEL, formateur et professeur d'art oratoire (Cabinet Silence)
- 4 séances de 2h prévues pour les élèves de 1^{ère} / Ties
- Principales thématiques :
 - Développer la confiance en soi
 - L'importance de la communication non verbale
 - Gestuelle de l'orateur
 - L'occupation de l'espace
 - La voix, la respiration, la montée émotionnelle
 - La gestion du stress, etc.



Parcours de formation

Pour finir je voudrais mentionner la poursuite du parcours de formation suivi par l'équipe des professeurs. En tant qu'établissement spécialisé dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers, malades ou handicapés, nous devons impérativement nous tenir dans cette dynamique de formation.

- ⇒ Cette année le parcours (trois journées) a eu pour objectif de revisiter les troubles de santé mentale propres aux adolescents, et nous familiariser avec la pédagogie dite de la « gestion mentale », avec ses stratégies visant à faciliter la compréhension et la mémorisation, ainsi que le contournement des attitudes de refus, d'évitement, d'opposition etc.
- ⇒ Notre formatrice, spécialiste en pédagogie cognitive des mécanismes mentaux des apprentissages, était aussi accompagnée d'une personne dite « parent expert » rattachée à un service psychiatrique hospitalier, très au fait des troubles TDA et TDAH, dont le témoignage nous a beaucoup éclairés et rejoints.



Sorties scolaires

Non contents de se former, les professeurs accompagnent aussi leurs élèves en sorties, par exemple en croisière sur la Seine récemment ; ou encore au musée du Quoi Branly, à la découverte de l'art d'Amérique du Sud, sous la conduite commentée de Camille Ulrych et Emma Calles, toutes deux professeurs d'espagnol à VECV.



Conclusion : Ici se termine cet aperçu annuel du secondaire parisien, fragmentaire bien sûr par rapport à la réalité quotidienne d'une école comme la nôtre, mais qui vous donne une idée du travail accompli au service de nos élèves malades.

Je ne terminerai pas sans adresser, au nom de toute l'équipe du secondaire, mes plus sincères remerciements aux membres du CA qui nous ont accompagnés avec tant d'attention depuis 6 ans, pour le meilleur de l'école et de chaque élève en particulier. Isabelle, Olivier, merci à vous de tout cœur, j'espère que vous ne partirez pas trop loin, et que vos nouveaux projets ne vous empêcheront pas de garder un œil et peut-être un petit bout de votre cœur sur la rue Merlin et cette belle famille VOTRE ECOLE CHEZ VOUS.

RAPPORT DU SECONDAIRE ROUEN
Directrice : Mme Claire ROCHE

Le collège de Rouen traverse une période compliquée depuis 5 mois. C'est donc avec une grande émotion que je présente le rapport d'activités du collège pour l'année 2023-2024.

1- Le collège depuis 2017

Pendant ces 7 années de fonctionnement, les différentes sorties culturelles, sportives et manifestations ont toujours eu une place importante

Le collège de Rouen a été créé en 2017-2018.

Depuis 7 ans, ce sont 51 enfants qui ont été scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

10 professeurs salariés ont pu accompagner les élèves en mathématiques, français, anglais et depuis 2022, en Histoire Géographie EMC (Enseignement moral et civique).

De 2018 à 2023, des intervenants bénévoles en activité physique adaptée et en arts plastiques, ont permis à certains élèves de développer des compétences et de la confiance en soi.

2- Effectifs en 2023-2024

A- Les professeurs

Comme l'année dernière, l'équipe est composée de 6 enseignantes, enthousiastes, compétentes, investies, soucieuses des progrès, du bien-être et de la réussite du parcours scolaire de chaque élève.

En français : Virginie Lefevre (5h), Isabelle Guerrin (5h) qui a remplacé Gille Perrault et Claire Roche (6h30)

En mathématiques, Céline Batisse (14h)

En anglais, Ophélie Noel (9h)

En Histoire Géographie, EMC, Laurence Marcou (3h)

Ce sont donc 42h30 d'enseignement proposées cette année (42h en 2022-2023)

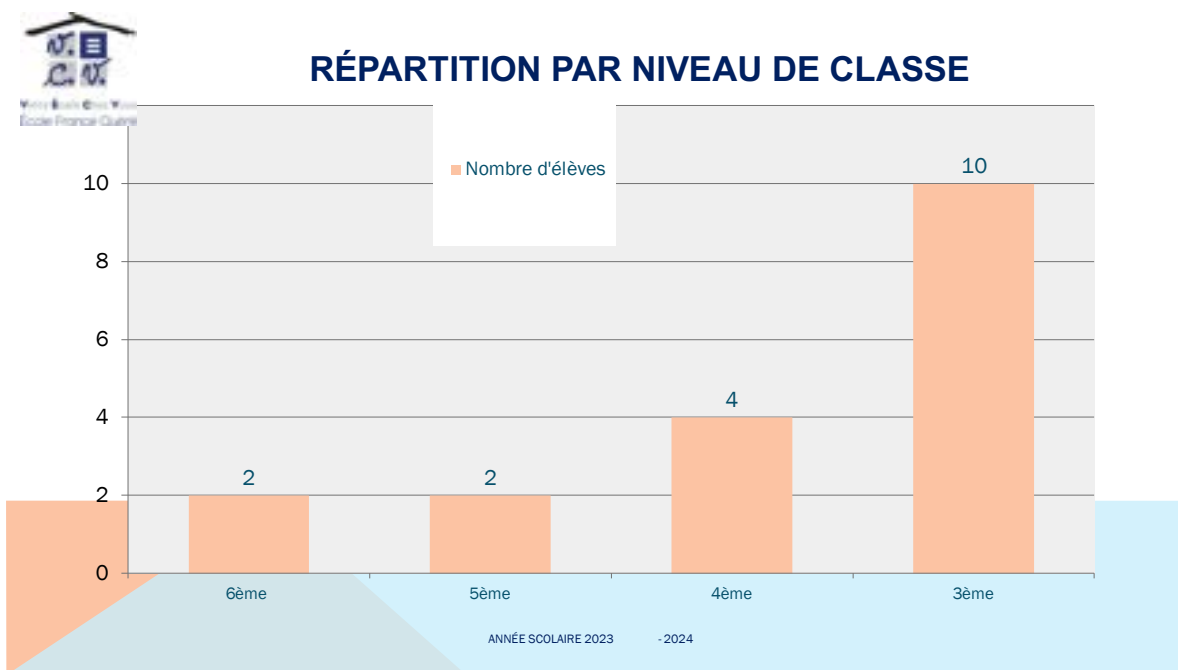
Elles accompagnent 18 élèves (4 dans l'Eure et 14 en seine maritime) toujours dans un périmètre de 40 kms autour de Rouen. C'est à vélo ou en voiture que nos enseignantes se rendent au domicile des élèves et plus rarement dans les établissements scolaires pour favoriser l'inclusion sociale de l'enfant.

B- Les élèves

Parmi les 18 élèves inscrits au collège (pour mémoire, 18 élèves en 2022-2023), on compte 9 nouveaux élèves.

30% d'entre eux sont suivis depuis au moins 3 ans par VECV.

- Répartition des élèves par classe



10 élèves sont en 3^{ème} dont 4 sont de nouveaux élèves, qui étaient sans solution jusque-là.

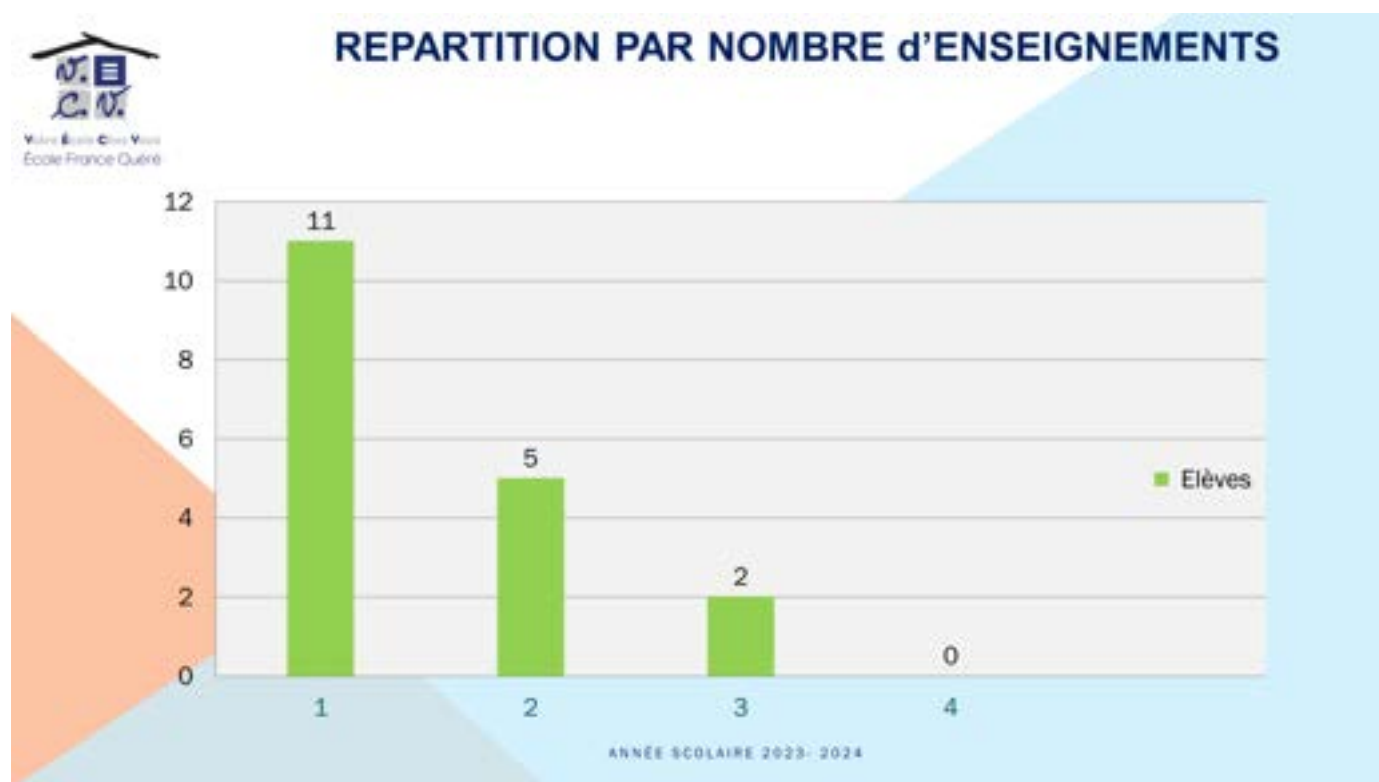
Depuis deux ans, nous avons de plus en plus de demandes qui concernent des élèves de 3^{ème}, en décrochage, et qui n'ont pas trouvé leur place dans les dispositifs éducation nationale. Ce sont très souvent les structures médico-sociales qui viennent enfin de les prendre en charge qui nous sollicitent.

- Type de scolarité

Comme les trois dernières années, tous nos élèves sont **en scolarité mixte** en partenariat avec un établissement privé ou public mais 4 d'entre eux, de nouveaux élèves de 3^{ème} ne suivent que les

enseignements de VECV, incapables depuis le début de l'année ou parfois, en cours d'année de rejoindre le groupe classe.

A noter que parmi les 18 élèves inscrits cette année, seuls 2 élèves suivent tous les enseignements obligatoires, malgré notre prise en charge.



- *Profils des élèves*

15 élèves bénéficient d'une reconnaissance MDPH et souffrent d'un trouble du neurodéveloppement (TDA, troubles DYS et TSA - 11 élèves) et les 3 autres d'un projet d'accueil individualisé (PAI) en raison de leur pathologie (longue convalescence ou troubles psychiques)

On retrouve chez nos élèves les comorbidités suivantes qui renforcent leurs difficultés scolaires et leurs souffrances :

- Une altération des fonctions exécutives
- Une fatigabilité très importante
- Une dysrégulation émotionnelle
- Un trouble anxieux

Malgré leurs difficultés, nos élèves sont volontaires et, si apprendre dans le groupe classe reste compliqué voire impossible pour certains, ils s'emparent bien de l'enseignement proposé en face à face et progressent à leur rythme. VECV remplit donc bien sa mission : maintenir la scolarité de l'élève et contribuer à la réussite de son projet d'orientation

- *Projets pour les élèves*

Il est prévu que 7 élèves sur 10 élèves de 3^{ème} passent le Brevet. Certains passeront également le certificat de formation générale

Un élève de 5^{ème} a été radié de VECV et de son collège en cours d'année, il suit une scolarité complète et réglemée au CNED.

8 élèves prévoient de quitter le collège et d'intégrer soit un lycée général (4), un lycée professionnel (2), un centre de formation (2).

1 élève de 6^{ème} va rejoindre sa classe d'inclusion.

2 élèves de 3^{ème}, suivis par un SESSAD vont quitter VECV et faire des stages pour construire leur projet.

6 élèves devraient poursuivre leur scolarité à VECV.

3- Organisation du soutien des enseignants dans leur enseignement en face à face.

Au vu des profils variés de nos élèves à besoins éducatifs particuliers, il est important de proposer des supports d'échanges pour les enseignants, des réunions et rencontres avec des intervenants extérieurs.

- **Des réunions pédagogiques** sont organisées tous les mois en visio ou au CMPP et à chaque fois que nécessaire, des échanges ont lieu par téléphone. Les conseils de classe sont programmés à chaque trimestre. La plateforme EASYSCOL permet de renseigner les bulletins et les grilles de compétences.
- **Depuis cette année, l'utilisation de OneNote, espace collaboratif**, permet aux professeurs de mutualiser les ressources et d'être tenu informés de toutes les informations relatives au suivi de l'élève suite aux échanges réguliers que nous avons avec les familles et les différents partenaires.
- **Les professeurs bénéficient de séances de groupe d'analyse de la pratique**, très appréciées, avec la coach Claire Hugo (5 séances cette année) et de formations centrées sur la connaissance des troubles et pathologies de nos élèves pour adapter notre posture et nos supports.



FORMATIONS

Mieux connaître les troubles de nos élèves

- ☐ Sensibilisations :
 - à l'autisme (CRANSE)
 - aux particularités sensorielles des personnes avec autisme (salon de l'autisme)
 - aux effets des traitements médicamenteux sur les personnes TDAH (médecin VECY)
- ☐ Les troubles dys et les stratégies d'apprentissages (prof EN et orthophoniste)
- ☐ Les troubles neurovisuels et leurs répercussions sur les apprentissages (orthoptiste)

Mieux connaître les pathologies de nos élèves

- ☐ La drépanocytose (colloque CESA et CHU)

Réfléchir à notre pratique professionnelle :

- ☐ Groupe d'analyse de la pratique (5 séances) avec Claire Hugot

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

4- Adaptations pédagogiques

Les professeurs adaptent alors leur pédagogie, utilisent des outils de compensation et créent ainsi des cours sur mesure, personnalisés, dans le respect des programmes officiels et du socle de connaissances, de compétences et de culture

Cette année, pour la moitié de nos élèves, c'est l'ordinateur qui est exclusivement utilisé avec l'application OneNote. OneNote permet d'organiser les documents, de les partager à distance, de bénéficier de la synthèse et de la dictée vocales. Les professeurs s'appuient sur des exercices en ligne tels que (cartable fantastique, learning apps, word wall, quizinière, kahoot...) pour faciliter l'entrée dans les activités, l'acquisition d'une notion et la mémorisation par la réactivation.

En mathématiques, le professeur s'appuie sur Géogébra pour la géométrie, les objets de manipulation et conserve le plus souvent l'usage du cahier qu'elle tient elle-même.

Pour l'entraînement à la fluence en 6^{ème} comme c'est demandé ou pour nos plus grands qui en ont aussi besoin, les professeurs ont pu s'appuyer sur un outil développé par l'académie « parcours de fluence interactif ».

Cette année, toute l'équipe se mobilise pour préparer les nombreux élèves de 3^{ème} à l'écrit du brevet et à l'oral du brevet et du CFG. Pendant nos séances, nous consacrons du temps à préparer le dossier et des entraînements réguliers sont proposés... Tous ces élèves préparent donc l'oral

avec entrain et ont choisi des sujets très variés : comment être adolescent quand on est différent ? L'autoportrait, que révèle-t-il de moi ? L'histoire du TGV. La dépression chez les adolescents...

5- Pour mener à bien notre mission, nous avons besoin de nos partenaires

- La fondation OVE qui gère le CMPP Binet a renouvelé la convention et son soutien. Des salles de réunion, et un bureau sont mis gracieusement à disposition des équipes de Rouen. C'est un partenariat solide, de confiance, fondé sur le partage de valeurs communes.

3 élèves du collège sont suivis au CMPP Binet.

- Le conseiller en économie sociale et familiale, Christophe Daigle reste un prestataire précieux pour aider les familles dans les démarches qui impactent la scolarité, Mme Adimi, psychologue a pu suivre un élève au début de l'année scolaire et depuis septembre, nous avons l'appui du docteur Vincent, neuropédiatre, bénévole, avec laquelle, nous échangeons une fois tous les deux mois environ sur les situations d'élèves.

- Nous collaborons cette année avec 4 collèges privés sous contrat d'association et 8 collèges publics. Nous rencontrons les équipes éducatives lors des ESS (équipes de suivi de scolarisation) et les équipes pédagogiques lors d'autres réunions que nous programmons dans l'année au vu de la complexité des parcours scolaires de nos élèves.

- 12 élèves sont pris en charge par des structures médico-sociales (SESSAD, CMP, CMPP) avec lesquelles nous échangeons régulièrement. Le centre ressource autisme est également un de nos partenaires.

6- Sorties et projet

Nous avons à cœur de proposer des manifestations ou sorties avec ou sans les parents, dans la mesure des possibilités de tous, pour créer du lien et favoriser l'inclusion sociale

Le pot de la galette a été organisé en janvier au Fabalab qui nous accueille gratuitement.

Cette année, deux professeurs de français ont organisé une sortie à France Bleu Normandie, à Rouen, avec deux élèves de 4^{ème} dans le cadre de la semaine de la presse et en lien avec la thématique du programme.

Dans le cadre de notre projet JO, le professeur de mathématiques a organisé une sortie pour deux élèves de 3^{ème} dans un espace culturel proche de Rouen pour visiter l'exposition « cœur de l'olympisme ». Les élèves qui pratiquent un sport, rédigent avec l'aide de leur professeur un article dans la newsletter que nous publions à chaque trimestre et ce- depuis 7 ans. Nous prévoyons d'organiser une olympiade, à Belbeuf, sur le site de « « pagaies en seine, en fin d'année. Nous allons pouvoir voguer sur la SEINE, comme les athlètes.

7- L'avenir du collège de Rouen

Le collège de Rouen traverse une période difficile depuis le premier rendez-vous avec l'équipe du rectorat en juin, le second en janvier, l'annonce de la fermeture, le courrier du ministère et l'agitation médiatique. Nous avons reçu des témoignages de soutien des familles, des partenaires de santé, d'enseignants référents MDPH, de personnels de l'éducation nationale et d'associations.

L'arrêt de la prise en charge pour les 6 élèves qui pourraient être maintenus à VECV va dégrader leur parcours scolaire même s'ils ont « des solutions administratives » et va vraisemblablement renforcer leurs souffrances scolaires. Les établissements scolaires en sont également conscients, les structures médico -sociales, éducatives et sanitaires estiment que cela fermera des portes à de nombreux élèves.

8- Remerciements

Je souhaite remercier les enseignantes pour leur professionnalisme, les élèves pour leur courage et leur travail pendant les séances, les parents pour leur confiance, les équipes éducatives et médicosociales pour leur collaboration. C'est tous ensemble, que nous parvenons à aider nos élèves à se construire.

Parfois, nous avons l'impression de faire peu, mais c'est un véritable soutien que nous apportons aux familles qui s'autorisent à croire en l'avenir.

Merci également à tous les bénévoles et administrateurs de l'association, aux salariés, aux membres du bureau, à Isabelle Welcomme et à Olivier Solliliage pour leur soutien, aux bienfaiteurs qui permettent au collège d'exister.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2024
PROCÈS-VERBAL

À L'ÉCOLE ALSACIENNE
109, rue Notre-Dame des champs
75006 paris

ORDRE DU JOUR

1. **Rapport Moral : Isabelle Welcomme et Yves Quéré**
2. **Rapport financier : Michel Briand et Olivier Solliliage**
Approbation des comptes 2023 et affectation du résultat VOTE 1
3. **Quitus au conseil d'administration et au bureau de leur gestion pour cet exercice** VOTE 2
4. **Présentation du budget prévisionnel 2024** VOTE 3
5. **Proposition d'augmenter l'adhésion "parents" à 150 euros** VOTE 4
6. **Nomination du cabinet Crowe Fideliance commissaire aux comptes pour 2024-2030** VOTE 5
7. **Composition du conseil d'administration**
Élections de Sylvie Marcé, François Gounelle, Gilles Wolkowitsch
Validation de la cooptation de Dominique Proust VOTES 6, 7, 8, 9
8. **Vie de l'École France Quéré et rapports pédagogiques**
Primaire de Paris et Rouen : Lydie Jacquin
Secondaire général et technique de Paris : Marie Suzanne de la Bâtie
Secondaire de Rouen : Claire Roche
9. **Questions diverses**

DÉCISIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2024

Le Président Yves Quéré ouvre la séance en présence de 21 membres et déclare avoir reçu 134 pouvoirs de membres n'ayant pu se déplacer, soit 155 membres représentés sur un total de 684 membres. L'Assemblée peut valablement délibérer.

N'ayant pris ses fonctions qu'en février 2024, il passe la parole à Isabelle Welcomme, présidente pendant tout l'exercice 2023, pour exposer avec lui le rapport moral.

Point 2

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral sur l'activité et la situation de l'association pour l'exercice 2023, le rapport financier ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes et les opérations traduites dans ces comptes, résumées dans ces rapports.

Vote 1 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 134 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Point 3

L'Assemblée générale donne quitus de l'exécution de leur mission pour ledit exercice au Conseil d'administration, au Bureau et au Commissaire aux comptes.

Vote 2 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 134 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Point 4

L'Assemblée générale, après avoir entendu le Vice-Président, adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2024.

Vote 3 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 134 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Point 5

Une précision est apportée en séance sur la nécessité de distinguer les frais d'inscription annuels demandés aux parents et l'adhésion à l'association qui est proposée sans obligation.

L'Assemblée générale adopte la proposition d'augmenter les frais d'inscription des parents à 150 euros.

Vote 4 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 134 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Point 6

Le mandat du cabinet Fidéliance Dauge, commissaire aux comptes, étant arrivé à échéance, l'Assemblée générale adopte la proposition de nommer le cabinet Fidéliance-Audit comme commissaire aux comptes pour 2024-2030

Vote 5 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 134 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Point 7

L'Assemblée générale adopte les propositions de nommer administratrice et administrateurs respectivement Sylvie Marcé, François Gounelle, Gilles Wolkowitsch, et de ratifier la cooptation de Dominique Proust

Vote 6 : Sylvie Marcé est élue administratrice à par 134 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Vote 7 : Gilles Wolkowitsch est élu administrateur par 134 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Vote 8 : François Gounelle est élu administrateur par 132 voix pour, 0 contre, 2 abstentions.

Vote 9 : Dominique Proust est coopté administrateur par 131 voix pour, 1 abstention, 1 contre.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.


La Présidente
Sylvie Marcé


Le Secrétaire général
François Colodiet